

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

SECRETARIAT GENERAL

CELLULE DE PLANIFICATION ET DE STATISTIQUE
DU SECTEUR INDUSTRIE, COMMERCE, ARTISANAT,
EMPLOI ET PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT PRIVE

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple - Un But - Une Foi

RAPPORT DE LA REVUE SECTORIELLE
*SECTEUR INDUSTRIE, COMMERCE, ARTISANAT, EMPLOI
ET PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT PRIVE*

Année 2021

Mai 2022

SOMMAIRE

Sigles et abréviations.....	3
Liste des tableaux	5
Introduction.....	6
1. Bilan du secteur.....	8
1.1 Rappel des politiques et stratégies de développement du secteur	8
1.2 Bilan de la mise en œuvre des politiques et stratégies de développement du secteur.....	8
1.2.1 Développement Industriel, Commerce et Promotion des Investissements	8
1.2.1.1 Développement Industriel	9
1.2.1.2 Commerce	10
1.2.1.3 Promotion des Investissements	12
1.2.2 Artisanat et Tourisme.....	13
1.2.2.1 Artisanat.....	14
1.2.2.2 Tourisme.....	14
1.2.3 Emploi et Formation Professionnelle	15
1.2.3.1 Emploi.....	15
1.2.3.2 Formation professionnelle.....	16
2. Evolution des indicateurs	17
2.1 Développement Industriel	17
2.2 Commerce	19
2.3 Promotion des Investissements	20
2.4 Artisanat.....	21
2.5 Tourisme	22
2.6 Emploi.....	23
2.7. Formation professionnelle.....	24
2.8. Indicateurs sectoriels inscrits dans le cadre de mesures de performance du CREDD (2019-2023).....	24
3. Etat de l'exécution budgétaire.....	26
3.1 Ministère de l'Industrie et du Commerce.....	26
3.2 Ministère de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie Hôtelière et du Tourisme (Composante Artisanat, Industrie Hôtelière et Tourisme).....	31
3.3 Ministère de l'Entrepreneuriat National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle	33
3.4 Récapitulatif de l'état d'exécution des projets/programmes du secteur	37
4. Contraintes dans la mise en œuvre des politiques et stratégies du secteur.....	38
5. Perspectives sur les trois (3) prochaines années	38
6. Recommandations	42
6.1 Evaluation de l'état de mise en œuvre des recommandations issues de la revue sectorielle 2020.....	42
6.2 Recommandations de la revue sectorielle 2021	42
Conclusion	44

Sigles et abréviations

AGOA	African Growth Opportunities Act
AMAM	Agence Malienne de la Métrologie
AMANORM	Agence Malienne de Normalisation et de Promotion de la Qualité
ANPE	Agence Nationale pour l'Emploi
APBEF	Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers du Mali
APCMM	Assemblée Permanente des Chambres de Métiers du Mali
APEJ	Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
APEX-Mali	Agence pour la Promotion des Exportations du Mali
API-MALI	Agence pour la Promotion des Investissements au Mali
APSPD-Mali	Association Professionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés du Mali
APTM	Agence de Promotion Touristique au Mali
AZI	Agence pour l'Aménagement des Zones Industrielles
BRMN	Bureau de Restructuration et de Mise à Niveau des entreprises
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CAAGM	Cellule d'Appui à l'Aménagement et à la Gestion des Marchés
CADD	Cellule d'Appui à la Décentralisation et à la Déconcentration
CATI	Centre d'Appui à la Technologie et à l'Innovation
CCIM	Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali
CCS/SFD	Cellule de Contrôle et de Surveillance des Systèmes Financiers Décentralisés
CDA	Centre pour le Développement du Secteur Agroalimentaire
CDAT	Centre de Développement de l'Artisanat Textile
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
CEDEAO	Communauté Économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEMAPI	Centre Malien de Promotion de la Propriété Industrielle
CERFITEX	Centre de Recherche et de Formation pour l'Industrie Textile
CFP/IFP	Centre de Formation Professionnelle/Institut de Formation Professionnelle
CMDT	Compagnie Malienne pour le Développement du Textile
COVID-19	Corona virus 2019
CPA/SFD	Centre de Promotion et d'Appui des Systèmes Financiers Décentralisés
CPS	Cellule de Planification et de Statistique
CREDD	Cadre Stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable
CTRCA	Cellule Technique des Réformes du Climat des Affaires
DFM	Direction des Finances et du Matériel
DGCC	Direction Générale du Commerce, de la Consommation et de la Concurrence
DNA	Direction Nationale de l'Artisanat
DNE	Direction Nationale de l'Emploi
DNFP	Direction Nationale de la Formation Professionnelle
DNI	Direction Nationale de l'Industrie
DNPD	Direction Nationale de la Planification du Développement
DNPME	Direction Nationale des Petites et Moyennes Entreprises
DNTH	Direction Nationale du Tourisme et de l'Hôtellerie
DPPD-PAP	Documents de Programmation Pluriannuelle des Dépenses et des Projets Annuels de Performance
FAFPA	Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage
FARE	Fonds Auto Renouvelable pour l'Emploi
FARM	Financement Agricole et Rurale au Mali

FCFA	Franco de la Communauté Financière de l'Afrique
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FIDAK	Foire Internationale de Dakar
FIER	Formation professionnelle, Insertion et appui à l'Entrepreneuriat des jeunes Ruraux
HIMO	Haute Intensité de Main d'Œuvre
IAT	Inspection de l'Artisanat et du Tourisme
ICAEPIP	Industrie, Commerce, Artisanat, Emploi, et Promotion de l'investissement Privé
INSTAT	Institut National de la Statistique
MACIHT	Ministère de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie Hôtelière et du Tourisme
MENEFP	Ministère de l'Entrepreneuriat Nationale, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
MEREF-SFD	Mécanisme de Refinancement des Système Financiers Décentralisés
MIC	Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Promotion des Investissements
MIVA	Marché Ivoirien de l'Artisanat
MPME	Micros, Petites et Moyennes Entreprises
ND	Non disponible
OAPI	Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle
ODD	Objectifs de Développement Durable
OMPI	Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle
ONEF	Observatoire National de l'Emploi et de la Formation
ONI	Observatoire National de l'Industrie
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
PAD-PME	Projet d'Appui au Développement des Petites et Moyennes Entreprises
PAP	Projet Annuel de Performance
PFIP	Programme de Formation et d'Insertion Professionnelle (MLI/022)
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PMR	Programme de Microfinance Rurale
PNDMF	Politique Nationale de Développement de la Microfinance
PNPI	Politique Nationale de Promotion des Investissements du Mali
PP	Projets/Programmes
PRMN	Programme de Restructuration et Mise à Niveau
PROCEJ	Projet de Développement des Compétences et Emploi des Jeunes
PRODEFPE	Programme Décennal de Développement et de la Formation Professionnelle pour l'Emploi
PRODEVIM.	Programme de Développement à l'Exportation de la Viande du Mali
PROFAC	Projet de Formalisation des Acteurs du Commerce de Détail
PTF	Partenaire Technique et Financier
RNP	Répertoire National des Projets
SFD	Systèmes Financiers Décentralisés
SIAMA	Salon International de l'Artisanat du Mali
SICAEPIP	Secteur Industrie, Commerce, Artisanat, Emploi et Promotion de l'Investissement Privé
SIRA	Système d'Information Régionale sur l'Artisanat
SLE	Schéma de Libéralisation des Echanges
SNDEX	Stratégie Nationale de Développement des Exportations du Mali
SNMPI	Stratégie Nationale pour le Développement de la Propriété Intellectuelle
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
UMOCI	Unité de Mise en Œuvre du Cadre Intégré

Liste des tableaux

Tableau 1 : Evolution des indicateurs du développement Industriel de 2019 à 2021	17
Tableau 2 : Evolution des indicateurs du commerce et de la concurrence de 2019 à 2021	19
Tableau 3 : Évolution des indicateurs de la promotion de l'investissement et du secteur privé de 2019 à 2021.....	20
Tableau 4 : Évolution des indicateurs de promotion de la microfinance de 2019 à 2021.....	21
Tableau 5 : Évolution des indicateurs de l'artisanat de 2019 à 2021	21
Tableau 6 : Évolution des indicateurs du tourisme de 2019 à 2021.....	22
Tableau 7 : Indicateurs caractéristiques du marché du travail de 2019 à 2021	23
Tableau 8 : Évolution des Indicateurs de la formation professionnelle de 2019 à 2021	24
Tableau 9 : Indicateurs du secteur dans le cadre de mesures de performance du CREDD (2019-2023)	24
Tableau 10 : Dotations budgétaires du MIC par programme au titre de l'année 2021 (Montant en milliers de FCFA).....	26
Tableau 11 : Prévisions budgétaires du MIC par programme de 2022 à 2024 (Montant en milliers de FCFA)	27
Tableau 12 : Récapitulatif de la situation financière des projets / programmes du MIC (Montant en millions de FCFA).....	27
Tableau 13 : Récapitulatif de la situation financière des projets/programmes au titre de l'année 2021 du MIC (Montant en millions de FCFA)	30
Tableau 14 : Dotations budgétaires du MACIHT par programme au titre de l'année 2021 (Montant en milliers de FCFA)	31
Tableau 15 : Prévisions budgétaires du MACIHT (composante Artisanat, Industrie Hôtelière et Tourisme) de 2022 à 2024 (Montant en milliers de FCFA).....	31
Tableau 16 : Récapitulatif de la situation financière des projets / programmes au titre de l'année 2021 du MACIHT (Montant en millions de FCFA)	32
Tableau 17 : Récapitulatif de la situation financière des projets/programmes au titre de l'année 2021 du MACIHT composante Artisanat, Industrie Hôtelière et Tourisme (Montant en millions de FCFA).....	33
Tableau 18 : Dotations budgétaires du MENEFP par programme au titre de l'année 2021 (Montant en milliers de FCFA)	33
Tableau 19 : Prévisions budgétaires du MENEFP de 2022 à 2024 (Montant en milliers de FCFA)	34
Tableau 20 : Récapitulatif de la situation financière des projets/programmes du MENEFP au 31 décembre 2021 (Montant en millions de FCFA)	34
Tableau 21 : Récapitulatif de la situation financière des projets/programmes au titre de l'année 2021 du MENEFP (Montant en millions de FCFA)	36
Tableau 22 : Récapitulatif de l'état d'exécution budgétaire des projets du secteur en 2021 (Montant en millions de FCFA)	37
Tableau 23 : Etat d'exécution de la mise en œuvre des recommandations de la revue sectorielle 2020. ...	42
Tableau 24 : Recommandations de la revue sectorielle 2021	43

Introduction

Dans le but de réduire la pauvreté qui est devenue une préoccupation majeure des gouvernements des pays en développement et de leurs partenaires, le Mali s'est engagé à mettre en œuvre l'Agenda 2030 pour le développement durable adopté en 2015.

Pour respecter cet engagement, les autorités, en accord avec les PTF, sur la base d'une analyse pertinente des différents documents de planification stratégique existants, ont élaboré un cadre unique de référence à moyen-terme pour la conception, la mise en œuvre et le suivi des différentes politiques et stratégies de développement et la promotion du développement durable au Mali : Cadre stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD 2019-2023) après le CREDD (2016-2018).

La vision du CREDD (2019-2023) est : « Un Mali bien gouverné, où le vivre ensemble harmonieux des différentes composantes de la société est restauré, la paix consolidée et la sécurité collective et individuelle assurée dans l'unité, la cohésion et la diversité, où le processus de création de richesse est inclusif et respectueux de l'environnement et où le capital humain est valorisé au bénéfice notamment des jeunes et des femmes », en vue d'atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030 et dans la vision du document cadre de l'Agenda 2063 : « une Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée par ses propres citoyens et représentant une force dynamique dans l'arène internationale ».

Le CREDD (2019-2023) précise comment les départements sectoriels contribuent à la mise en œuvre et au suivi évaluation des objectifs spécifiques fixés et les lignes directrices transversales.

Le secteur contribue à l'atteinte des objectifs de l'Axe Stratégique 3 du CREDD (2019-2023) : « Croissance inclusive et transformation structurelle de l'économie » à travers ses objectifs globaux :

- 3.1: « Créer un environnement favorable à la diversification de l'économie et à une croissance forte et inclusive » et particulièrement à travers l'objectif spécifique 3.1.2 : « Promouvoir le secteur privé et améliorer le climat des affaires » ;
- 3.3: « Développer une industrie intégrée à l'économie, compétitive et créatrice d'emplois » et particulièrement à travers l'objectif spécifique 3.3.2 : « Développer des industries basées sur le potentiel des chaînes de valeur » et l'objectif spécifique 3.3.3 : « Développer les autres secteurs porteurs de croissance ».
- 3.5 : « Développer et améliorer l'efficacité des secteurs d'appui à la production » à travers l'objectif spécifique 3.5.4 : « Accroître la contribution du secteur financier à la croissance économique à travers une meilleure inclusion financière ».

Il contribue également à l'atteinte des objectifs de l'Axe Stratégique 5 du CREDD (2019-2023) : «Développement du Capital Humain» à travers son objectif global 5.2 : « Assurer le droit des citoyens à une éducation et une formation de qualité à travers un système éducatif inclusif, mieux adapté, cohérent et fonctionnel» et particulièrement à travers l'objectif spécifique 5.2.1 : «Améliorer le rendement interne du système, favoriser l'employabilité des jeunes et l'insertion socio-professionnelle des sortants».

L'année 2021, troisième année de mise en œuvre du CREDD 2019-2023 se tient dans un contexte marqué par la poursuite de la transition après la démission du Président de la Transition, le 24 Mai 2021 et la pandémie de COVID -19.

Le présent rapport de la revue sectorielle a été élaboré conformément au canevas standard des revues sectorielles.

La revue a pour objectif de faire le bilan de la mise en œuvre des politiques et stratégies au 31 décembre 2021 ; faire l'état de l'exécution budgétaire ; renseigner les indicateurs sectoriels et particulièrement ceux inscrits dans la matrice d'évaluation du CREDD ; identifier les problèmes et contraintes et étudier ses perspectives. Pour ce faire, les différents acteurs concernés, à savoir l'Etat et ses démembrements, ainsi que les organisations professionnelles concernées, la Société civile et les PTF ont été impliqués.

Le rapport comporte six (6) parties :

- le bilan du secteur en termes de mise en œuvre des politiques et stratégies ;
- l'état d'exécution budgétaire ;
- les indicateurs sectoriels inscrits dans le cadre des mesures de performance du CREDD (2019-2023) ;
- les problèmes et contraintes dans la mise en œuvre des politiques et stratégies dans l'exécution du budget et dans le fonctionnement du cadre partenarial ;
- les perspectives sur les trois (3) prochaines années ;
- les recommandations.

La méthodologie d'élaboration consiste à mettre en place une commission de travail composée des cadres de la CPS et des personnes ressources ; faire la revue documentaire ; collecter les informations complémentaires auprès des parties prenantes impliquées et analyser des données secondaires.

Pour une meilleure compréhension du document de la revue et afin d'éviter les interprétations pouvant entraîner des confusions, les concepts utilisés dans le présent rapport sont définis de la manière suivante :

- **financement acquis** : montant du financement extérieur et contrepartie nationale figurant dans les documents des accords ou conventions déjà signés ou montant inscrit dans les documents budgétaires officiels successifs de l'Etat (Loi des finances) pour les projets exclusivement sur financement intérieur ;
- **décaissement** : ressources financières liquidées ;
- **taux de décaissement** : rapport entre les dépenses effectuées au titre du projet, depuis son démarrage jusqu'au 31/12/2021 et le financement acquis ;
- **projets en exécution** : projets ayant réalisé au moins un premier décaissement sur leurs financements acquis (intérieur et/ou extérieur) ;
- **projets en préparation** : Il s'agit des projets financés n'ayant pas encore effectué de décaissement.

1. Bilan du secteur

1.1 Rappel des politiques et stratégies de développement du secteur

- Politique de Développement Industriel et son plan d'action 2015-2017 ;
- Politique Nationale de la Qualité et son plan d'action 2015-2017 ;
- Politique Nationale de Développement du Commerce et son plan d'action 2018-2022 ;
- Politique Nationale de Développement du secteur de l'Artisanat et son plan d'action 2014 -2018 ;
- Politique Nationale de l'Emploi et son plan d'action 2015 -2017 ;
- Politique Nationale de la Formation Professionnelle (à travers le plan d'action 2015-2017 du PRODEFPE) ;
- Politique Nationale de Promotion des Investissements au Mali et son plan d'action 2017 -2019 ;
- Politique Nationale de Développement de la Microfinance et son plan d'action 2016 -2020 ;
- Stratégie pour le Développement du Secteur Agroalimentaire et son plan d'action 2012 -2021 ;
- Stratégie Nationale de Développement de la Propriété Intellectuelle et son plan d'action 2015 -2019 ;
- Stratégie de Développement du Tourisme et son plan d'action 2009 -2011 ;
- Stratégie Sectorielle de Développement de la Gomme arabique et son plan d'action 2011 – 2016 ;
- Stratégie Sectorielle de Développement de la Filière Sésame validé en 2006 ;
- Stratégie Sectorielle de Développement de la Filière Karité et son plan d'action 2012 – 2017 ;
- Stratégie Nationale de Développement des Exportations du Mali et son plan d'action 2022-2025 ;
- Programme de développement à l'exportation de la viande du Mali et son plan d'action 2018 -2022 ;
- Plan Stratégique et Opérationnel des reformes du climat des affaires et son plan d'action 2016 -2018 ;
- Programme de Restructuration et de Mise à Niveau des Entreprises Industrielles « Phase de Relance 2017-2019 » ;
- Programme Appui au Développement des Petites et Moyennes Entreprises (PAD-PME) et son plan d'action 2019 – 2023 ;
- Loi N°2011-088 du 30 décembre 2011 portant loi d'Orientation du Secteur Privé ;
- Loi N°2012-016 du 27 février 2012 portant Code des investissements.

1.2 Bilan de la mise en œuvre des politiques et stratégies de développement du secteur

1.2.1 Développement Industriel, Commerce et Promotion des Investissements

Les activités réalisées au cours de l'année 2021 s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des plans d'actions des politiques, stratégies, programmes et projets de développement industriel, de la promotion intérieur et extérieur et la promotion des investissements privés.

Elles contribuent à la réalisation des missions du département ainsi qu'à l'atteinte des objectifs de l'Axe Stratégique 3 du CREDD (2019-2023) : « Croissance inclusive et transformation structurelle de l'économie » à travers son objectif global 3.3: « Développer une industrie intégrée à l'économie, compétitive et créatrice d'emplois » et particulièrement à travers l'objectif spécifique 3.3.2 : « Développer des industries basées sur le potentiel des chaînes de valeur ».

Elles contribuent aussi à l'atteinte des objectifs de l'Axe Stratégique 3 du CREDD (2019-2023) : « Croissance inclusive et transformation structurelle de l'économie » à travers son objectif global 3.3 : « Développer une industrie intégrée à l'économie, compétitive et créatrice d'emplois » et particulièrement à travers l'objectif spécifique 3.3.3 : « Développer les autres secteurs porteurs de croissance ».

1.2.1.1 Développement Industriel

Dans le domaine du développement industriel, les réalisations portent entre autres sur : (i) neuf cent quatre-vingt-onze (991) entreprises industrielles en activité recensées ; (ii) le suivi de trois cent cinquante-sept (357) entreprises industrielles et la réalisation de dix-neuf (19) projets industriels pour un investissement de 21,91 milliards de FCFA et de six cent soixante-quinze (675) emplois créés ; (iii) le contrôle de quinze (15) promoteurs de projets ; (iv) l'agrément au Schéma de Libéralisation des Echanges de la CEDEAO de dix (10) produits industriels de six (06) entreprises ; (v) l'émission de sept cent cinquante-six (756) certificats d'origine délivrés dans le cadre de l'exportation des produits industriels agréés dans l'espace communautaire (UEMOA, CEDEAO) pour une valeur de 28,6 milliards de FCFA ; (vi) une mission de vérification de cent une (101) unités de fabrication industrielle d'huile alimentaire à base de graine de coton ; (vii) l'inauguration d'une unité de transformation d'amendes de karité (MALI SHI) ; (viii) l'organisation de l'édition 2021 de la journée de l'industrialisation africaine.

« Au titre de la normalisation et de la promotion de la qualité, on note : (i) la poursuite de l'accompagnement de trois (03) organismes à la mise en place de Système de Management de la Qualité conforme à la Norme internationale ISO 9001 : 2015 et d'une (01) entreprise à la mise en place d'un Système de Management Environnemental, conforme à la Norme international ISO 14001 : 2015, en vue de leur Certification ; (ii) Un (01) Laboratoire accompagné à la mise en place de Système de Management, selon la norme ISO/CEI 17025, en vue de son accréditation ; (iii) la formation de deux (02) organismes sur la qualité, la démarché qualité, l'Accréditation et des Normes internationales, avec un total de soixante-onze (71) personnes formées ; (iv) la Mise en place de la Cellule « Femmes Jeunes et Normalisation du Mali » (CFJN Mali), en collaboration avec le Réseau Normalisation de la Francophonie (RNF); (v) la création d'un Label Qualité de l'Anacarde du Mali - Noix de Cajou (vi) la tenue de la 10ème session du Conseil National de Normalisation et de Contrôle de la Qualité (CNNCQ) à l'issue de laquelle 84 Normes maliennes ont été adoptés.

Dans le cadre de la promotion de la propriété industrielle, on note : (i) l'enregistrement de deux cent soixante-neuf (269) demandes de titres de propriété industrielles en 2021, contre cent cinquante-huit (158) demandes en 2020, soit un taux de croissance de 70,25% dû à la reprise progressive des activités. Le plus grand nombre de demande est enregistré au niveau des Marques de produit ou de services (151), suivi des Noms commerciaux (95), des Brevets (09) et des Dessins et modèles industriels (09) ; (ii) la mise en place de trois (03) Centre d'Appui à la Technologie et à l'Innovation (CATI) ; (iii) l'organisation d'un Symposium virtuel sur l'innovation technologique auquel plus de deux cent personnes ont participé ; (iv) l'organisation d'un atelier de formation sur le respect du droit de la propriété intellectuelle, qui a permis de sensibiliser et de former quarante (40) participants composés de magistrats, auxiliaires de justice et agents des services chargés de la répression ; (v) l'organisation d'un atelier de formation sur le rôle et l'importance des Dessins et Modèles Industriels (D.M.I) au bénéfice de cinquante (50) participants composés d'artisans, créateurs et industriels.

Concernant la restructuration et la mise à niveau des entreprises industrielles, on note la réalisation du pré diagnostic et diagnostic stratégique global de trois (03) Unités à savoir : (i) la société « PLASTIQUE DU MALI » (PLASTIMA-SARL), une unité de fabrication de chaussures plastiques à la zone industrielle ; (ii) l'entreprise Mali Steel Company (MASTICO) qui est une fonderie pour la production de diverses pièces (usines, automobiles, trains et autres engins) par la transformation de ferraille à la zone industrielle de Sotuba ; (iii) le Centre des Hautes Etudes en Couture (CEHEC), un centre de formation en couture et de confection textile à Boulkassoumbougou.

A cela s'ajoute, l'accompagnement dans la mise en œuvre des actions immatérielles de quatre/unités entreprises à savoir : (i) l'Unité TCB.SA (Terres Cuites de Bamako) dans la réactualisation de son Business Plan ; (ii) l'entreprise Canadian Bottling Company à Titibougou dans l'élaboration de son manuel de procédures administrative, financière et comptable ; (iii) l'unité Biotex Mali Hand pour une identification actions spécifiques de Mise à Niveau intervenant dans le textile et l'habillement à Niamana ATTbougou ; et (iv) les entreprises Canadian Bottling Company à Titibougou et General Computech à Hamdallaye dans une enquête satisfaction clients et une étude de marché assortie d'un plan de marketing.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'appui au CERFITEX, les réalisations physiques au titre de 2021 ont porté entre autres sur : (i) les travaux d'aménagement de la voie intérieure principale et création d'une enseigne lumineuse ; (ii) les travaux de réalisation d'un forage avec système de pompage solaire et château ; (iii) les travaux d'aménagement de l'arrière du bâtiment de la Direction Générale du CERFITEX ; et (iv) la fourniture de deux véhicules de liaison.

En matière de promotion de la consommation intérieure des produits locaux transformés, le Centre de Développement du secteur agro-alimentaire a réalisé une formation au profit de 20 participants sur la gestion des Promoteurs des Petites et Moyennes Entreprises à Bamako.

Dans le cadre des études et recherche, le Ministère de l'Industrie et du Commerce, à travers l'Observatoire National de l'Industrie (ONI) a réalisé trois (03) études sur : (i) l'Impact des investissements sur le développement du tissu industriel au Mali ; (ii) les stratégies de mobilisation de ressources supplémentaires pérennes pour le compte de l'Observatoire national de l'Industrie ; et, (iii) l'étude prospective de la problématique de l'industrialisation des régions du nord du Mali.

Dans le cadre de la planification , de l'information statistique et du suivi évaluation des projets/programmes du secteur, les actions réalisées ont porté entre autres sur le renforcement des capacités des cadres et responsables du programme du secteur sur le budget en mode programme ; le suivi-évaluation des projets/programmes ; la fourniture et l'installation d'un système central pour visioconférence ; l'élaboration d'un système informatisé sécurisé d'analyse et de production des rapports sur les indicateurs de suivi des projets/programmes et politiques sectorielles ; la Production et l'impression de l'annuaire statistique ; la revue CPS-Info et la revue sectorielle 2020.

1.2.1.2 Commerce

Dans le cadre du suivi de l'approvisionnement du marché en produits de première nécessité en 2021, les prix moyens de tous les produits de première nécessité ont connu une hausse par rapport à l'année 2020, sauf celui du thé qui a diminué de 1,55% et celui du poisson fumé qui est resté quasiment stable.

Cette hausse globale des prix moyens de ces produits est liée à plusieurs facteurs dont l'augmentation des cours de certains produits, la rareté et la cherté de fret, la crise sociopolitique et l'insécurité perturbant le fonctionnement de plusieurs marchés à travers le pays.

Concernant la mise en œuvre du plan de riposte contre les effets de la pandémie à COVID-19 et en prélude au mois de Ramadan, le Gouvernement a adopté des mesures de stabilisation des prix à la consommation de l'huile alimentaire, du riz et du lait.

Les réalisations 2021 ont porté sur :

- la diminution du le prix de la viande avec os à 2.300 FCFA, afin d'atteindre ce prix, le Gouvernement a consenti une subvention de 45.000 FCFA aux bouchers abattants par carcasse de bovin. Initialement prévue pour deux (02) mois, l'opération a été finalement exécutée pendant 17 jours, du 12 juillet au 04 août 2021 en raison de l'arrêt unilatéral des opérations d'abattages par un des syndicats signataires du protocole d'accord sur la base duquel l'Etat a consenti la subvention. Pendant cette période d'exécution, 10 994 bovins ont été abattus par 438 bouchers abattants pour une subvention totale de 494 730 000 FCFA;
- la réduction du prix de l'huile alimentaire et aliment bétail à travers la reconduction des mesures de suspension de la TVA sur les graines de coton suivant l'Arrêté n°2021-0641/MEF-SG du 05 mars 2021 jusqu'au 31 Janvier 2023.
- le maintien à 225.000 FCFA la tonne de la base taxable du sucre en poudre à l'importation inférieure à la valeur transactionnelle ;
- la renonciation de l'Etat à la taxe Conjoncturelle à l'Importation (TCI) dont le taux est à 55%, pour les opérateurs justifiant de l'achat et de l'enlèvement du sucre au niveau des unités industrielles locales ;
- le plafonnement du prix grossiste du sucre à 450.000 FCFA la tonne et celui des consommateurs à 500 FCFA le kilogramme. A la date du 31 décembre 2021, les opérateurs ont effectivement acheté 54.549 tonnes au niveau national sur une quantité contractuelle globale de 91.500 tonnes au titre de l'année 2021. La quantité ayant fait l'objet de levée d'intention d'importation s'élève à 105.168 tonnes sur une contrepartie à importer évaluée à 183 000 tonnes.
- le maintien des prix à la consommation du pain à 250 FCFA le gros pain de 250g et 125 FCFA la miche de 125 g ;
- la réduction de 50% la base taxable à l'importation de 300 000 tonnes de riz, 60 000 tonnes de sucre et 30 000 tonnes d'huile alimentaire. Ainsi, à la date du 31 décembre 2021, l'état d'exécution en termes de levée d'intentions d'importation se présente comme suit : 254 100 tonnes de riz, 24 000 tonnes de sucre, 18 000 tonnes d'huile alimentaire.

Grâce à ces mesures, le marché n'a connu ni rupture de stocks, ni augmentation excessive des prix à la consommation, en dépit de l'application par les pays de transit des barrières non tarifaires (normes phytosanitaires, les obstacles techniques au commerce comme le conditionnement ou emballage, les tracasseries comme prélèvement illicites, nombre de contrôles, durée de contrôle etc.) en réponse aux effets de la COVID-19.

Dans le cadre du Contrôle du respect de la réglementation en matière de commerce et concurrence, on note la lutte contre la concurrence déloyale qui a concerné l'instruction des dénonciations pour

contrefaçon, dénigrement, publicité mensongère ou désorganisation pour lesquels les tribunaux compétents ont été saisis et la lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses ayant constitué l'essentiel des infractions constatées (exercice illégal d'une profession réglementée, importation et exportation en violation des procédures du commerce extérieur, utilisation des faux documents à des fins d'importation et d'exportation, non rapatriement des recettes d'exportation, cession de titres du commerce extérieur).

Le volume de mangues produites en 2021 est de 59 380 tonnes en diminution de 13 137 tonnes par rapport à 2020. Cette diminution est due à la crise sanitaire (COVID-19). Quant à la transformation de la mangue, elle a concerné 17% du volume de la mangue produite.

En matière de formalisation des acteurs du Commerce de détails, les réalisations ont porté sur : (i) la formation de mille cent vingt (1 120) commerçants détaillants de Kayes, Koulikoro, Mopti, Tombouctou, dans les modules de la stratégie commerciale, la production d'outils de gestion et de la comptabilité simplifiée; (ii) le financement de quatre-vingt-sept (87) commerçants détaillants à hauteur de 43 500 000 FCFA ; (iii) la mise à la disposition des CGA de quinze (15) agents permanents dont neuf (09) pour le District de Bamako, un (01) pour chacune des régions de Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou et un (01) pour le cercle de Niono.

Dans le cadre de **la promotion des exportations**, on note : (i) l'élaboration de la Stratégie Nationale de Développement des Exportations du Mali (SNDEX) et son plan d'action 2022-2025; (ii) la délivrance de mille six cent vingt-six (1 626) certificats d'origine dont mille soixante-onze (1 071) à la CMDT pour un meilleur accès au marché international notamment dans les pays ci-après : Inde, Chine, Bangladesh, Malaisie, Vietnam, Singapour, Thaïlande, Indonésie, Turquie, Canada, Taiwan, Ghana et Congo; (iii) l'organisation et l'encadrement de la participation du Mali aux manifestations commerciales à l'étranger : la 2^{ème} édition de la Foire Internationale des Produits Africains (FIPA), à Dakar (Sénégal) et la 2^{ème} édition de la Foire Internationale de Dakar (FIDAK), avec un total de 92 participants, dont 64 exposantes. Ces participations ont permis la signature de 05 contrats de fourniture des produits agroalimentaires (infusion de thé, confiture de mangue, beurre et savon de karité), 39 intentions de partenariat, 287 contacts importants enregistrés et 55 livraisons de commande antérieure pour une valeur de 104,6 millions de FCFA.

1.2.1.3 Promotion des Investissements

Les activités réalisées au cours de l'année 2021 s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des plans d'actions des politiques, stratégies, programmes et projets de promotion des investissements : le plan stratégique et opérationnel des réformes du climat des affaires, la loi portant code des investissements, la loi d'orientation du secteur privé, la politique nationale de développement de la microfinance, de la politique nationale de promotion des investissements au Mali.

Concernant **la promotion des investissements privés**, le département a effectué (i) l'opérationnalisation des antennes régionales du guichet unique de Kayes, Sikasso et Ségou ; (ii) l'enregistrement de la création de 22 449 entreprises pour 2 145 emplois attendus contre 14 868 entreprises pour 1 457 emplois projetés en 2020 ; (iii) la délivrance de mille quatre cent dix-neuf (1 419) autorisations dont cent une (101) autorisations d'exercices sans avantages du Code des Investissements et mille trois cent dix-huit (1 318) autorisations pour les activités réglementés (BTP, transport, agences de voyages, agents immobiliers, Etablissement de tourisme...).

Le montant des investissements prévisionnels à travers les agréments au Code des investissements délivrés s'élève à 92 milliards FCFA en 2021 contre 87 milliards au titre de l'année 2020.

Par rapport à **la mise en œuvre de la loi d'orientation de secteur privé**, les principales réalisations sont entre autres : (i) l'organisation de la 4^{ème} édition de la Journée annuelle de l'Entreprise privée ; (ii) l'élaboration du Programme Pluriannuel de Développement du Secteur Privé et son plan d'actions 2022 – 2026 ; et (iii) l'élaboration de la Stratégie Nationale du Dialogue public et privé et son plan d'actions 2022 – 2026.

Dans le cadre de **la promotion et le développement des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD)**, on note la poursuite en 2021 de la mise en œuvre de la politique nationale de développement de la microfinance à travers : (i) la formation des cadres du Ministère de l'Industrie et du Commerce en finance islamique du 09 au 13 août 2021 et la formation des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) en Gestion des Ressources Humaines du 22 au 26 novembre 2021 à Bamako; et (ii) l'élaboration d'un programme national de développement de microfinance islamique.

Les réalisations 2021 ont concerné aussi, un **refinancement des systèmes financiers décentralisés** pour un montant cumulé de **5 838 267 657 FCFA** dont 2 025 000 000 FCFA en refinancement classique et 3 813 267 657 en refinancement inclusif. Ce montant a permis aux institutions de microfinance de financer d'une part, des crédits de campagne, des intrants et d'autres activités agricoles pour 65 coopératives agricoles et microentreprises intervenant dans la chaîne de valeur agricole et d'autre part, les **activités génératrices de revenus** pour **8 051 bénéficiaires** dont **3 966 femmes** et 4 085 jeunes ruraux.

Concernant le cadre de **l'amélioration du climat des affaires**, on note : (i) le renforcement des capacités de 125 acteurs des transports sur le management d'entreprises de transport, les techniques de chargement, la sécurité et les bonnes pratiques, dont 100 à Bamako et 25 à Kayes ; (ii) l'informatisation du circuit de délivrance du Permis de Construire (PC) à travers la mise en place d'un système informatique de gestion et de traitement des demandes de permis de construire via une Boucle Locale Radio (BLR) ; (iii) la tenue d'une réunion de haut niveau dans le cadre de l'opérationnalisation du GUECET réunissant tous les acteurs clés notamment la Direction Générale des Douanes (DGD), la Direction Générale du Commerce, de la Consommation et de la Concurrence (DGCC); (iv) l'octroi d'une parcelle dans la zone aéroportuaire pouvant abriter le GUECET; (v) la facilitation des échanges sur le corridor Dakar-Bamako à travers la diffusion du 44^{ème} rapport de l'Observatoire des Pratiques Anormales (OPA), la formation des femmes commerçantes sur le module GERME (Gérer Mieux son Entreprise) à Kayes ; (vi) la déconcentration du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) par : l'aménagement des locaux des Tribunaux de Commerce Régionaux de Mopti et Kayes ; et la mise à disposition d'équipements informatiques et bureautiques.

1.2.2 Artisanat et Tourisme

Les activités réalisées au cours de l'année 2021 s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des politiques et stratégies dans les domaines de l'artisanat et du tourisme.

Le secteur contribue aussi à l'atteinte des objectifs de l'Axe Stratégique 3 du CREDD (2019-2023) : « Croissance inclusive et transformation structurelle de l'économie » à travers son objectif global 3.3 : « Développer une industrie intégrée à l'économie, compétitive et créatrice d'emplois » et

particulièrement à travers l'objectif spécifique 3.3.3 : « Développer les autres secteurs porteurs de croissance ».

1.2.2.1 Artisanat

La mise en œuvre du plan d'action de la Politique de Développement du Secteur de l'Artisanat, au titre de l'année 2021, s'est déroulée dans les conditions socio-économiques et politico-sécuritaire difficiles depuis 2012. En plus, l'avènement pandémie mondiale corona virus (COVID 19) a donné un coup dur au secteur de l'artisanat.

Au titre de l'amélioration de l'environnement institutionnel, réglementaire et organisationnel du secteur, les efforts ont été focalisés autour de : (i) la sensibilisation, l'organisation de plans de riposte contre la COVID -19 par le biais de programme d'aide d'urgence et des activités pouvant engendrer la résilience ; (ii) la poursuite de la vulgarisation du Code Communautaire de l'Artisanat de l'UEMOA par les structures faitières et les Organisations Professionnelles du secteur de l'Artisanat ; (iii) la poursuite du renforcement des capacités des acteurs du secteur de l'artisanat ; (iv) l'organisation de la 3^{ème} édition du Salon International de l'Artisanat (SIAMA) ; (v) la participation des artisans maliens à cinq (05) manifestations commerciales et promotionnelles : le festival sur le Niger à Ségou, la foire de Grand Bassam et MIVA en Côte d'Ivoire, la Foire Internationale des Produits Africains (FIPA) et la Foire Internationale de Dakar (FIDAK) au Sénégal.

Sur l'ensemble des villages artisanaux, le village artisanal de Mopti a un taux d'occupation de 23,60%, la maison des artisans de Djenné a un taux d'occupation de 28,25%, la maison des artisans de Bandiagara a un taux d'occupation de 89,36% et celle du village artisanal de Ségou a un taux d'occupation de 25,35%.

On note également, la poursuite des travaux de construction du village artisanal de Koulikoro avec un état de réalisation de l'ordre de 84,42% pour un délai consommé de 219,4% soit environ quinze (15) mois de retard ; la construction du siège de l'Assemblée Permanente des Chambres des Métiers du Mali (travaux de finition et d'équipement), les travaux sont à 95% d'exécution contre 80,86% d'exécution financière ; et les travaux de construction du siège du Centre de Développement de l'Artisanat Textile (niveau d'exécution physique des travaux 38,39 % avec un délai consommé de 100%).

1.2.2.2 Tourisme

Les réalisations dans le cadre de la promotion du tourisme ont porté sur : la participation de l'Agence de Promotion Touristique du Mali aux manifestations touristiques nationales dont dix (10) festivals et un (1) salon ; l'Organisation de la 2^{ème} édition de SEGOUFALITOUR qui a permis à l'Agence de Promotion Touristique du Mali de réaliser une campagne de promotion institutionnelle auprès des responsables du développement et des populations de Ségou ; la participation du département au festival sur le Niger à Ségou, édition 2021.

Au titre de l'année 2021, deux cent-huit (208) entreprises du tourisme ont été créées au Mali. On dénombre soixante-seize (76) entreprises d'hébergement, quatre-vingt-six (86) entreprises de restauration, quarante (40) agences de voyages et six (06) entreprises de loisirs créés. La quasi-totalité des entreprises soit 64,42% se trouvent dans le District de Bamako.

1.2.3 Emploi et Formation Professionnelle

1.2.3.1 Emploi

Les activités réalisées au cours de l'année 2021 s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale de l'emploi.

Le secteur contribue de même à l'atteinte des objectifs de l'Axe Stratégique 5 du CREDD (2019-2023): «Développement du Capital Humain» à travers son objectif global 5.2 : « Assurer le droit des citoyens à une éducation et une formation de qualité à travers un système éducatif inclusif, mieux adapté, cohérent et fonctionnel» et particulièrement à travers l'objectif spécifique 5.2.1 : «Améliorer le rendement interne du système, favoriser l'employabilité des jeunes et l'insertion socio-professionnelle des sortants».

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance et le suivi-évaluation des politiques et stratégies en matière d'emploi et de formation professionnelle, le département en charge de l'emploi et de la formation professionnelle a effectué : (i) l'inauguration du complexe de formation dans les métiers du BTP ; (ii) l'élaboration des fiches métiers et (iii) l'élaboration, le suivi et l'évaluation des fiches de poste des agents du secteur.

Le suivi de la Politique Nationale de l'Emploi a été réalisé à travers : (i) le suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de Ouagadougou (Ouaga +10) des Chefs d'État et de Gouvernement sur l'emploi, l'éradication de la pauvreté et le développement inclusif en Afrique ; (ii) le suivi des actions de promotion et de création d'emplois (iii) l'organisation de cadres de concertation entre les structures centrales et régionales en charge de l'emploi et de la formation professionnelle (iv) la production du deuxième rapport national biennal de la mise en œuvre de la Déclaration de Ouaga + 10 sur l'Emploi, l'Éradication de la pauvreté et le Développement Inclusif en Afrique. (v) l'actualisation du glossaire "Travail -Emploi et Formation professionnelle".

Dans le cadre du développement et de la mise en œuvre des programmes spécifiques pour la promotion de l'emploi, en 2021, on note : (i) l'enregistrement 3 998 demandes d'emploi dont 2 952 hommes (73,84%) et 1 046 femmes (26,16%) ; 3 167 offres d'emploi et 2 497 placements effectués ; (ii) 1 740 attestations d'ouvertures d'établissement délivrées ; 2 714 régularisations effectuées et 971 travailleurs immatriculés ; (iii) la contractualisation avec six (06) entreprises pour la mise en stage de qualification professionnelle de dix-neuf (19) jeunes diplômés ; (iv) 2 996 emplois générés sur une prévision de 3 921 dans le cadre de la promotion de l'auto-emploi ; (v) 1 653 personnes formés en informatique bureautique dont 207 travailleurs (12,52%) et 1 446 demandeurs d'emploi (87,48 ; (vi) vingt (20) sessions de formation en Techniques de Recherche d'Emploi (TRE) réalisées en faveur de 782 demandeurs d'emplois ; vingt-trois (23) sessions de formation selon la méthodologie « GERME » en faveur de 580 porteurs de projet auto emploi.

Les réalisations de l'APEJ au titre de l'année 2021 s'articulent autour des trois (03) composantes du PEJ Il à savoir : (i) le renforcement de l'employabilité de 3 321 jeunes (parmi lesquels 2 250 jeunes placés en stage de formation professionnelle ; 355 jeunes placés en stage de qualification professionnelle ; 683 jeunes formés sur les chantiers écoles HIMO ; 33 jeunes et 40 élus locaux formés en approche HIMO ; et 41 910 journées de travail créées) ; (ii) le développement de l'esprit d'entreprise chez les jeunes a concerné 6 197 jeunes (4 295 jeunes en création d'entreprise et finalisation de plans d'affaires ; 800 jeunes en éducation financière ; 850 jeunes formés en gestion simplifiée dans le cadre du partenariat APEJ/OIM ; 63 jeunes formés en entrepreneuriat dans le cadre du partenariat APEJ/FSDC4 ; 40 jeunes

mises en incubation dans le cadre du partenariat APEJ/DONI BLON ; 20 jeunes bénéficiaires du PAJERKO formes en gestion et éducation financière ; 129 jeunes bénéficiaires du Projet EJOM formés en gestion simplifiée et en éducation; (iii) le renforcement du dispositif de financement des projets des jeunes a impacté 205 jeunes qui ont reçus des kits de démarrage ; 966 jeunes ont reçu la seconde tranche des kits de démarrage ; 327 projets ont été financés ; 90 PME ont bénéficié du financement en cascades basés sur des résultats ; 1 261 projets ont été suivis ; 61 plans d'affaires ont été reçus ; Trente-sept millions sept cent quatre-vingt-huit mille (37 788 000) FCFA ont été recouverts auprès des promoteurs. Aussi, l'APEJ a réalisé : (i) la formation de 251 jeunes en éducation financière et élaboration d'un plan d'affaire simplifié ; (ii) l'octroi de nouveaux prêts à 274 des primo-entrepreneurs dont 30% de femmes ; (iii) le suivi-post crédit de l'APEJ au bénéfice de 230 jeunes.

Le processus de mise en œuvre du FIER a largement contribué à la réduction de la pauvreté à travers le financement de 13 263 projets économiques des jeunes dont 12 505 Activités génératrices de revenus (AGR) et de 758 Micro Entreprises Rurales (MER) au titre de l'année 2021.

Concernant la mise en œuvre du Programme National d'Action pour l'Emploi en vue de la Réduction de la Pauvreté (PNA/ERP), on note l'équipement des groupements de femmes de Bamako, Bandiagara et les régions du nord en kits d'insertion : vingt-quatre (24) motopompes ; vingt (20) machines coupe oignon ; dix (10) kits en restauration. Aussi, dans sa mission d'assistance aux couches démunies, le PNA/ERP a intervenu en prenant en charge les coûts de formation et d'acquisition du permis (inscription dans les auto-écoles et frais afférant à l'examen pratique) de quatre cent cinquante (450) jeunes apprentis à Bamako et dans les régions du centre.

En matière de réalisation d'infrastructures de formation, les réalisations au titre de l'année 2021 de la ferme école MOFA, ont concerné la réhabilitation du logement du Directeur, des trois salles de classe, du bloc de logement des formateurs et des dortoirs, la construction d'une cantine, d'un bassin piscicole, d'un forage, de deux (2) logements pour gardien avec latrines, ainsi que la réalisation de l'Avant-projet sommaire pour l'aménagement et l'extension de la Ferme Ecole. Le taux d'avancement des travaux est globalement de 68,32% pour un délai consommé de 75,69%. L'état d'avancement du projet a connu un ralentissement en 2021 à cause des difficultés d'approvisionnement du chantier liées à la situation sociopolitique, sanitaire (COVID-19) et économique du pays.

Dans le cadre de l'appui au dispositif de l'Emploi et de la Formation, les travaux relatifs à la construction du siège de l'ONEF sont en cours avec le recrutement du bureau d'étude pour le suivi, la surveillance et le contrôle, quant aux travaux de construction/équipement des Directions Nationales de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, une parcelle a été acquise sise à Sabalibougou (bande des 140 mètres).

1.2.3.2 Formation professionnelle

Dans le cadre du programme de formation et d'insertion professionnelle et en matière des besoins de formation initiale du monde rural, on capitalise : (i) la Formation initiale qualifiante de 577 jeunes (filières artisanales et agrosylvopastorales) dans des Centres de Formation professionnelle (CFP) publics et privés ; (ii) la certification de 970 apprentis, dont 27% de filles, dans des métiers du secteur de l'artisanat (transformation agroalimentaire, mécanique, menuiserie, teinture etc.) ; (iii) La formation de 175 formateurs en pédagogie et évaluation selon la méthodologie APC (approche par les compétences) (iv) la validation des acquis de l'expérience de 42 formatrices de produits agricoles, tutrices d'apprenties, sanctionnée par un titre professionnel.

A ceci s'ajoute, entre autres : (i) la validation de 05 référentiels y compris les deux de référentiels complets élaborés (Entretien et maintenance des tracteurs et motopompes et Commercialisation des intrants agricoles surtout produits phyto sanitaires) ; (ii) l'élaboration de 02 référentiels complets sur le Décorateur de façade de la filière maçonnerie du secteur du bâtiment et Pépiniériste forestier de la filière production du secteur de la foresterie ; (iii) la formation de 114 formateurs de la région de Koulikoro sur les dispositifs et les types de formation, 128 Formateurs recrutés en 2021 dans la fonction publique des collectivités territoriales en ingénierie pédagogique ; 66 actifs à Ségou et à Sikasso sur le choix d'un système d'irrigation, la gestion des semences post-récolte et la législation semencière.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet **FIER**, on note en matière de formation, 496 jeunes par les MFR ; 1 354 jeunes par l'apprentissage tutorat ; 6 208 jeunes par les CFP et unités mobiles de formation et l'alphabétisation de 6 261 jeunes.

Concernant le développement des compétences des ressources humaines des secteurs productifs, le Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA), a réalisé quarante-neuf (49) actions, plans et projets de formation consolidés et financés sur quarante-huit (48) prévus, au profit de deux mille trente-trois (2 033) agents économiques dont mille deux cent trente-huit (1 238) femmes tous secteurs confondus.

2. Evolution des indicateurs

2.1 Développement Industriel

Tableau 1 : Evolution des indicateurs du développement Industriel de 2019 à 2021

Indicateurs	Resp.	2019	2020	2021
Nombre d'entreprises industrielles recensées en activité	DNI	957	972	991
Montant des investissements réalisés des unités industrielles agréées (en milliards de F CFA)	DNI	36,24	10,07	21,91
Nombre de projets industriels réalisés	DNI	16	15	19
Nombre d'emplois créés (par les nouveaux projets et entreprises industriels)	DNI	1 964	445	675
Nombre d'entreprises industrielles suivies	DNI	337	398	357
Nombre de projets industriels appuyés	DNI	55	73	58
Nombre d'entreprises et projets industriels contrôlés sur les engagements des promoteurs	DNI	25	45	15
Nombre de demandes d'agrément au Schéma de Libéralisation des Échanges (SLE) de la CEDEAO	DNI	39	4	6
Nombre d'entreprises dont les produits sont agréés au SLE de la CEDEAO	DNI	8	4	6
Nombre produits agréés au SLE de la CEDEAO	DNI	39	15	10
Nombre de certificats d'origine délivrés	DNI	596	742	756
Valeur des exportations des certificats d'origine délivrés (en milliards de FCFA)	DNI	29,5	26,3	28,6
Part de l'industrie dans le PIB (%)	INSTAT	19,4	16,9	16,3

Indicateurs	Resp.	2019	2020	2021
Part de la branche « Industrie agroalimentaire » dans le PIB (%)	INSTAT	3,6	3,8	3,9
Part de la branche "Textile" dans le PIB (%)	INSTAT	1,2	1,2	1,0
Part de la branche "Autres industries" (%)	INSTAT	1,3	1,9	1,8
Nombre de titres de propriétés industrielles enregistrés	CEMAPI	166	158	269
Nombre de CATI mis en place	CEMAPI	47	52	55

Source : CPS/SICA/EPIP

De l'analyse du tableau ci-dessus, on note une augmentation du nombre d'entreprises industrielles en activité ainsi que du « Montant des investissements réalisés des unités industrielles agréées » avec 21,91 milliards FCFA en 2021 contre 10,07 milliards de FCFA en 2020, soit un taux de croissance de 117,58%. Cette croissance s'explique par l'augmentation du nombre d'entreprises industrielles recensées en activité et du nombre de projets industriels réalisés.

En termes d'exportation des produits industriels originaires, sept cent cinquante-six (756) certificats d'origine ont été délivrés pour une valeur de 28,6 milliards de FCFA en 2021, contre sept cent quarante-deux (742) certificats d'origine pour une valeur totale de 26,3 milliards de FCFA en 2020, soit une hausse de 1,8%. Cette légère hausse de la valeur des exportations s'expliquerait par une timide reprise de la production consécutive à l'approvisionnement en matières premières suite l'ouverture des frontières.

Dix (10) produits industriels de six (06) entreprises ont été agréés au Schéma de Libéralisation des Échanges (SLE) de la CEDEAO, en 2021 contre quinze (15) produits industriels maliens de quatre (04) entreprises industrielles en 2020.

Le nombre de projets industriels réalisés en 2021 (19 entreprises) est supérieur au nombre de projets industriels réalisés en 2020 (15 entreprises). Sur la même période, le nombre emplois créés par les nouveaux projets et entreprises industriels est de six cent soixante-quinze (675) en 2021 contre quatre cent quarante-cinq (445) en 2020, soit une hausse de 51,69%.

Le nombre total en 2021 des unités de transformation agro-alimentaires implantées à travers 09 régions du Mali est de 596 réparties comme suit : 238 unités en céréales, 165 unités en fruits et légumes, 17 unités en grignotages, 12 unités en miel, 70 unités en oléagineux, 80 unités en production animale (lait et viande) et 14 unités transformant autres produits alimentaires.

Le nombre de projets industriels réalisés en 2021 (19 entreprises) est supérieur au nombre de projets industriels réalisés en 2020 (15 entreprises) à cause de la facilité d'accès au financement bancaire des projets industriels.

En 2021, le volume des dépôts pour les titres de propriétés industrielles connaît une croissance élevée par rapport à 2020 avec un taux de croissance de 70,25%, dû à la reprise progressive des activités. Les « Marques de produits et de services » avec 151, suivi du « Nom commercial » 95, « Brevets » et « Dessins et Modèles industriels » 9 chacun et « autres Modèles » 5.

2.2 Commerce

Tableau 2 : Evolution des indicateurs du commerce et de la concurrence de 2019 à 2021

Indicateurs		Resp.	2019	2020	2021
Nombre de jours de couverture de la consommation par les stocks des produits de première nécessité (jours) du Mali	Riz	DGCC	21	16	18
	Sucre	DGCC	167	138	121
	Lait en poudre	DGCC	51	54	59
	Farine de blé	DGCC	81	71	67
	Huile alimentaire	DGCC	31	16	31
Prix moyen annuel du Kilogramme du Riz		DGCC	351	376	405
Prix moyen annuel du Kilogramme de sucre		DGCC	456	465	488
Prix moyen annuel du Kilogramme de lait en poudre		DGCC	2 210	2 364	2 480
Prix moyen annuel du Kilogramme de la farine de blé		DGCC	345	358	390
Prix moyen annuel du litre de l'huile alimentaire		DGCC	704	747	968
Prix du Kilogramme de viande avec os durant le mois Ramadan en FCFA		DGCC	2 000	2.098	2 256
Taux de défectuosité des instruments de mesure contrôlés (%)		AMAM	9,2	1,23	1,37
Part du secteur commerce dans le PIB en %		INSTAT	10,1	9,82	9,9
Exportations de biens et services (en milliards de FCFA)		BCEAO	2 602,6	2 990,5	3 049,7
Importations de biens et services (en milliards de FCFA)		BCEAO	3 842,7	3 648,7	4 300,1
Valeur des exportations de bien en milliard de FCFA		BCEAO	2 153,4	27 59,4	2 689,8
Valeur des exportations de service en milliard de FCFA		BCEAO	449,2	231,1	359,9
Valeur des exportations non traditionnelles ¹ en milliard de FCFA		BCEAO	300,1	255,6	295,5
Valeur des exportations d'or non monétaire en milliard de FCFA		BCEAO	1 566,1	2 262,9	2 156,1
Valeur des exportations de coton fibre en milliard de FCFA		BCEAO	192,3	162,1	151,5
Valeur des exportations d'animaux vivant en milliard de FCFA		BCEAO	94,9	78,8	86,7
Volume des exportations de mangues en tonne		BCEAO	18 429	17 184,1	16 793,8
Valeur des exportations de mangues en milliards de FCFA		BCEAO	6,7	5,5	5,2 ²
Volume des exportations de la gomme arabique en tonne		UMOCI	9 436,242	11 869,89	ND
Valeur des exportations de la gomme arabique en millions de FCFA		UMOCI	5 801	8 547	ND
Volume des exportations des amendes de karité en tonne		BCEAO	80 081,7	49 827,8	54 810,5
Valeur des exportations des amendes de karité en milliards de FCFA		BCEAO	20 ,00	11,3	12,4

NB : les statistiques du commerce extérieur sont provisoires

De façon générale les prix à la consommation des produits de première nécessité ont connu une hausse au cours de l'année 2021. Cette hausse de prix moyen annuelle est plus marquée au niveau de l'huile alimentaire et le lait en poudre qui sont passés, successivement de 747 en 2020 à 968 FCFA le litre en 2021 et 2 364 en 2020 à 2 480 le kilogramme en 2021. Cependant, les prix moyens de la plupart des produits sont restés supérieurs à leurs niveaux de l'année passée à la même période.

L'état d'approvisionnement du pays en produits de première nécessité est globalement satisfaisant à la faveur de l'ouverture des frontières et de l'arrivée de nouvelles récoltes sur le marché.

En 2021, la valeur totale des exportations de biens est estimée à 2 689,8 milliards de FCFA. Quant aux importations, elles ont été de 4 300,1 milliards de FCFA. Les exportations d'or non monétaires sont

¹ Autres que celles relatives à l'or, au coton et au bétail.

² Les données relatives au volume des exportations et la valeur des exportations de mangues sont provisoires.

évaluées à 2 156,1 milliards de FCFA en 2021, après 2 262,9 milliards de FCFA précédemment, soit une baisse de 106,8 milliards de FCFA. S'agissant des exportations d'animaux vivants, elles sont évaluées à 86,7 milliards de FCFA, soit une hausse de 7,9 milliards de FCFA par rapport à 2020 où elles s'élevaient à 78,8 milliards de FCFA.

La commercialisation de la mangue sur le marché national devrait être très significative avec un volume de 16 793,8 tonnes pour une valeur de 5,2 milliards de FCFA.

De 2020 à 2021, le volume des exportations de mangue, respectivement 17184,1 et 16 793,8 tonnes, a chuté de 2,27%. Quant au chiffre d'affaires, le taux d'accroissement a été de -5,45 % sur la période. Cette baisse des exportations de mangue a été imputée à la pandémie du Coronavirus à laquelle le Mali n'a pas été épargné. Elle a provoqué un manque à gagner de 300 millions FCFA à la filière.

Quant à la production de mangue, elle a été estimée à 59 358 tonnes en 2021 contre 72 516,51 tonnes en 2020, soit une baisse de 18,14 %. La production a été constituée essentiellement des variétés Ameli, Kent, Keït, Julie, Eldon, Brooks, Valencia, Spring Fields, Sabre et Mangotine.

Le volume des exportations des amandes a augmenté de 22,18 %. Quant au chiffre d'affaires, le taux d'accroissement a été de 12,66 % sur la période.

Par rapport au beurre de karité, le volume des exportations a augmenté de 918 %. Cette augmentation exponentielle est due au démarrage des activités de Mali SHI.

Dans le cadre de la vérification primitive et périodique des instruments de mesure, onze mille cent vingt-huit (11 128) instruments ont été vérifiés au 31 décembre 2021 avec un taux de défektivité de 1,37%.

2.3 Promotion des Investissements

Tableau 3 : Évolution des indicateurs de la promotion de l'investissement et du secteur privé de 2019 à 2021

Indicateurs	Resp.	2019	2020	2021
Durée de la procédure pour créer une entreprise (en jours)	API-MALI	3	3	3
Nombre d'emplois prévus par les projets agréés au code des investissements	API-MALI	2 117	1 457	2 727
Nombre de projets agréés au code des investissements	API-MALI	59	37	78
Nombre d'entreprises créées	API-MALI	16 731	14 868	22 449
Montant des intentions d'investissements (en milliards de FCFA)	API-MALI	73	86	172

Source : Rapport 2021 API-Mali/CTRCA

Le Guichet Unique a enregistré 22 449 entreprises en 2021 contre 14 868 en 2020. On constate une augmentation de 51% des entreprises créées par rapport à 2020. Il en est de même que le nombre de projets agréés au code des investissements et le montant des intentions d'investissements respectivement de 111% et 100% par rapport à l'année 2020. Ces augmentations s'expliquent par une reprise des activités économiques après une période d'instabilité de l'environnement économique par la situation sanitaire de la pandémie COVID 19. La durée de la procédure pour créer une entreprise n'a pas changé depuis 2014.

L'amélioration des services du Guichet Unique et la performance suite à la réorganisation des équipes et du processus a conforté l'atteinte des résultats au niveau des enregistrements, décisions et la valeur des intentions d'investissement.

Les soixante-dix-huit (78) projets agréés au code des investissements projettent de créer 2 145 emplois.

Tableau 4 : Évolution des indicateurs de promotion de la microfinance de 2019 à 2021

Indicateurs	2019	2020	2021
Nombre de Systèmes Financiers Décentralisés (SFD)	88	88	85
Nombres de SFD appuyés dans le cadre du refinancement	8	25	25
Encours de crédits (milliards de FCFA)	135,9	140,0	165,1
Encours de dépôts (milliards de FCFA)	100,8	111,4	136,2
Nombre de points de services	917	921	921
Crédits en souffrance (crédits non recouvrés) (millions de FCFA)	9 604,7	9 027,0	7 199,9
Montant des crédits distribués par les IMF (en milliards de F CFA)	155,2	ND	ND
Nombre de sociétaires des IMF (en milliers de personnes)	1 225	1 290	1350
Taux de pénétration des services de Microfinance (population active) (%)	15,02	15,57	16
Nombre des PTF contribuant aux projets et programmes sur les systèmes financiers décentralisés	4	5	5
Montant des contributions des projets/programmes des PTF (millions)	14 137	22 013	19 895

Sources : CCS/SFD-CPA/SFD

Le nombre de PTF contribuant aux projets et programmes sur les systèmes financiers décentralisés n'a pas évolué en 2021, toutefois, le montant de la contribution passe de 22 013 000 000 FCFA en 2020 à 19 895 000 000 FCFA en 2021.

Le nombre de SFD a baissé de 88 (en 2020) à 85 (en 2021) suite aux nouvelles actions d'assainissement du secteur de la microfinance, inscrites à l'axe 1 de la Politique Nationale de Développement de la Microfinance. Les indicateurs relatifs aux encours de crédits et de dépôt ont connu respectivement une augmentation de 140 milliards en 2020 à 165.1 milliards en 2021. Cette augmentation est due en grande partie à l'appui des partenaires techniques et financiers du secteur de la microfinance. Ces indicateurs contribuent à l'atteinte : « du Montant des crédits à l'économie nationale » et « du Taux de bancarisation » qui mesurent la performance du financement de l'économie nationale.

Le nombre de sociétaires des IMF est passé de 1 290 000 en 2020 à 1 350 000 en 2021, soit une augmentation de 60 sociétaires.

2.4 Artisanat

Tableau 5 : Évolution des indicateurs de l'artisanat de 2019 à 2021

Indicateurs	Resp.	2019	2020	2021	
Taux d'augmentation des certificats d'origines délivrés (%)	DNA	49.3	45,8	50,25	
Nombre d'artisans inscrits dans le répertoire des métiers	APCMM	61 735	65 485	69 125	
Nombre d'artisans « textile » formés	CDAT	16	15	12	
Nombre de visite des sites web (SIRA-ML, APCMM) et des services	APCMM	182 566	398 015	239 637	
Valeur des exportations et des ventes de produits artisanaux (en million de F CFA)	Afrique	DNA	5 262	2 584	3 298
	Europe	DNA	1 191	1 036	701
	Amérique	DNA	246	307	384
	Asie	DNA	295	360	368
	Total	DNA	6 994	4 287	4 751

Source : rapport 2021 DNA/APCMM/CDAT

Le nombre de visite des sites web (SIRA-ML, APCMM) en 2021 a fortement baissé par rapport à 2020 passant de 398 015 en 2020 à 239 637 en 2021 à cause du fonctionnement irrégulier du site web de l'APCMM sur la période.

Concernant les artisans inscrits dans le répertoire, le nombre est passé de 65 485 en 2020 à 69 125 en 2021, soit un taux de progression de 5,5%.

La valeur des exportations et des ventes des produits artisanaux a augmenté de 11 % entre 2020 et 2021 soit respectivement de 4 287 millions de FCFA et 4 751 millions FCFA qui s'explique principalement par l'allègement des restrictions liées à la crise sanitaire de la COVID 19 et des hausses constatées au niveau l'Afrique (27,6%), l'Amérique (25,08%) et de l'Asie (2%). Toutefois, une baisse de (-32%) a été constaté au niveau l'Europe.

Cette situation s'explique par le fait que les artisans maliens depuis trois ans se sont réorientés vers l'Asie et les États Unis. Ainsi, avec l'AGOA les artisans maliens vendent de plus en Amérique et reçoivent régulièrement de commandes. Quant à l'Asie, les artisans maliens sont aujourd'hui présents sur beaucoup de foires et salons en Chine notamment à Shanghai, dans certaines villes de la Province de Zhejiang et à Beijing. Les artisans maliens ont découvert le marché chinois en 2010 à l'occasion de l'exposition Universelle de Shanghai. En plus, les Maliens résidents envoient de plus en plus de l'argent à leurs parents qui leur payent les mêmes produits, moins chers au Mali.

Le nombre d'artisans ayant reçu la formation dans le domaine du « textile » a légèrement baissé passant de 15 en 2020 à 12 en 2021.

2.5 Tourisme

Tableau 6 : Évolution des indicateurs du tourisme de 2019 à 2021

Indicateurs	2019	2020	2021
Recettes touristiques (en millions de FCFA)	37 984	9 394	21 015
Nombre de lits	16 236	16 581	17 170
Part de l'hôtellerie et de la restauration dans le PIB (%)	0,4	0,4 ³	ND
Nombre d'établissements d'hébergement	800	852	911
Nombre de chambres d'hébergement	11 343	11 751	12 391
Nombre des entrées des visiteurs par l'aéroport international Président Modibo KEITA-Sénou	217 050	75 155	168 122
Nombre d'arrivées dans les hôtels (nationaux et étrangers)	38 530	22 538	88 238
Nombre de nuitées dans les hôtels (nationaux et étrangers)	71 364	44 689	106 238
Montant des nouveaux investissements en (millions) FCFA dans le secteur du tourisme	37 565	16 524	19 560
Nombre emplois directs	830	1 425	1 639
Nombre emplois indirects	1 505	2 933	ND
Nombre de guides (nationaux et locaux)	522	522	522
Nouvelles créations d'agences de voyages	67	46	40
Nouvelles créations d'entreprises de restauration, de pâtisserie et de bars	26	69	86
Nouvelles créations d'espaces de loisirs et de night-club agréées	0	4	06

³ Comptes trimestriels de l'INSTAT

Indicateurs	2019	2020	2021
Nouvelles créations d'entreprises d'hébergement	35	54	76

Source : Rapport 2021 DNTH

D'une manière générale, une hausse des indicateurs du tourisme est constatée. Toutefois, cette généralité est mise en mal en ce qui concerne « les nouvelles créations d'agence de voyages » avec moins de 13,04% comme croissance annuelle.

Les plus fortes croissances sont constatées au niveau du « nombre d'arrivée dans les hôtels (nationaux et étrangers) » avec 291,50 % et des nuitées enregistrées dans les hôtels (137%). Les nouvelles créations d'espaces de loisirs et de night-club passent de 04 en 2020 à 06 en 2021.

Les recettes touristiques ont augmenté passant de 9 394 millions en 2020 à 21 015 millions en 2021 soit une croissance de 124%. Cette forte croissance est due à l'ouverture des frontières ayant entraîné la reprise du flux de voyageurs, suite à l'allègement des restrictions mise en place afin d'endiguer la propagation de la pandémie du COVID 19.

Le montant des nouveaux investissements dans le secteur du tourisme a connu une augmentation par rapport à 2020 passant ainsi de 16 524 millions FCFA à 19 560 millions FCFA en 2021, soit un accroissement de 18,37%.

Au total mille six cent trente-neuf (1 639) emplois directs ont été créés par les entreprises du tourisme en 2021 dont six cent soixante-seize (676) par les établissements d'hébergement ; sept cent vingt un (721) emplois par les entreprises de restaurations ; cent quatre-vingt (180) par les agences de voyages et soixante-deux (62) par les entreprises de loisirs.

La ville de Bamako détient le record de création d'entreprises de tourisme avec 134 entreprises, suivie par la région de Koulikoro avec 39 entreprises. Les régions de Kidal et de Taoudenit ont connu respectivement 02 et 01 nouvelles créations ; à l'inverse, les régions de Tombouctou et de Gao n'ont pas enregistré de nouvelles créations d'entreprise.

2.6 Emploi

- Indicateurs du marché de travail

Tableau 7 : Indicateurs caractéristiques du marché du travail de 2019 à 2021

Indicateur	2019	2020	2021
Taux de chômage (%)	5,9	5,2	7,5
Taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 24 ans (%)	11,4	8,8	13,5
Taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 35 ans (%)	8,2	7,4	10,8
Taux d'emploi ou Ratio Emploi/Population (%)	68,4	65,5	61,7
Nouveaux emplois créés	38 459	30 199 ⁴	55 595
Pertes d'emplois	2 337	2 935	2 692
Nouveaux emplois créés nets (secteurs public et privé)	36 122	27 264	52 903
Taux d'emplois informel (%)	95,1	97,1	ND
Demandes d'emplois enregistrées	6 822	8 246	3 998
Offres d'emplois enregistrées	4 991	4 098	3 167

⁴ Ces données ne concernent que les emplois formels

Indicateur	2019	2020	2021
Population en âge de travailler en millions	9,4	9,2	9,7
Proportion des jeunes de 15-24 ans « ni en emploi, ni en éducation et ni en formation » (%)	29,6	31,0	35,3
Proportion des jeunes de 15-35 ans « ni en emploi, ni en éducation et ni en formation » (%)	29,3	30,6	34,4
Taux de salarisation (%)	10,2	9,0	7,7

Source : Enquête EMOP 2021 /INSTAT/ONEF/ANPE/APEJ

Le nombre de nouveaux emplois nets créés par les secteurs public et privé passe de 27 264 en 2020 à 52 903 en 2021 soit une hausse 25 639 d'emplois. On constate également qu'en 2021 les taux de chômage des jeunes de 15 – 24 ans (13,5%) et des jeunes de 15 – 35 ans sont supérieurs à celui du niveau national (7,5%).

Le nombre de nouveaux emplois créés a augmenté en passant de 30 199 en 2020 à 55 595 en 2021. Cette augmentation est due à la prise en compte, en 2021 : (i) des Auto-Emplois générés par les Projets et programmes, Agences d'Insertion (24 903) ; (ii) des Emplois générés par les Projets et Programmes d'Investissements en infrastructure (2 137) ; (iii) à l'accès au marché du travail et au crédit bancaire pour le financement des projets des jeunes ; (iv) à l'allègement des restrictions liées à la COVID 19.

2.7. Formation professionnelle

Tableau 8 : Évolution des Indicateurs de la formation professionnelle de 2019 à 2021

Indicateurs	Resp.	2019	2020	2021
Nombre de sortants des Centres de Formation Professionnelle	DNFP	3 224	776	598
Nombre de personnes formées	DNFP	18 678	7 787	5 543
Taux des femmes parmi les personnes formées	DNFP	26,67	35,18	44,84%
Taux d'admission aux examens de fin d'apprentissage et aux sessions d'évaluation des CFP	DNFP	100	82,20	90,49%

Source : rapport de performance 2021 DNFP

Avec l'appui des projets et programmes du département, 4 784 apprenants sont formés et certifiés dans les dispositifs de formation (dual, modulaire, et tutorat) dont 44,84% sont des femmes.

Le nombre des sortants des centres a connu une baisse en passant de 776 en 2020 à 598 en 2021. Il en est de même pour le nombre de personnes formées. Ces diminutions s'expliquent par la COVID 19 et les mesures de prévention prises par le gouvernement, l'insécurité qui impactent ainsi l'exécution normale des projets et programmes dans le pays.

2.8. Indicateurs sectoriels inscrits dans le cadre de mesures de performance du CREDD (2019-2023)

Tableau 9 : Indicateurs du secteur dans le cadre de mesures de performance du CREDD (2019-2023)

N°	Intitulé des indicateurs	Cibles ODD Priorisées	Indicateurs ODD	Structure responsable / Source	2019	2020	2021
1	Classement Doing business « Facilité de faire des affaires »	8.10	8.10.1	CTRCA/Banque mondiale	145	148	ND ⁵
2	Durée de la procédure pour créer une entreprise (en jour)	8.10	8.10.2	API-Mali/CTRCA	3	3	3

⁵ Le rapport sur le Doing Business est suspendu depuis le dernier rapport.

N°	Intitulé des indicateurs	Cibles ODD Priorisées	Indicateurs ODD	Structure responsable / Source	2019	2020	2021
3	Nombre d'entreprises industrielles recensées en activité	9.2	9.2.1	CPS SICAEPIP	957	972	991
4	Recettes touristiques (en milliards de FCFA)	8.9	8.9.1	DNTH/ CPS SICAEPIP	38	9	21 015
5	Valeur des exportations et vente de produits artisanaux (en millions de FCFA)	8.9	8.9.1	CPS SICAEPIP/DNA	6 995	4 289	4 751
6	Part du secteur commerce dans le PIB (en %)	17.11	17.11.1	INSTAT/DNPD	10,1	9,8	9,9
7	Taux d'admission aux examens de fin d'apprentissage et aux sessions d'évaluation des centres de formation professionnelle (en %)	4.4	4.4.2	CPS/ SICAEPIP	100	82,20	90,49
8	Taux de chômage de la population (15-64 ans) (en %)	8.5	8.5.2	ONEF	5,9	5,2	ND
9	Nombre de nouveaux emplois créés	8.3	8.3.1	ONEF	38 459	30 199	55 595
10	Pourcentage d'emplois créés occupés par les femmes	5.1	5.1.1	ONEF	17,5	19,19	40,3
11	Part de la branche « Industrie agroalimentaire » dans le PIB (%)	9.2	9.2.1	INSTAT/DNPD	3,8	2,6	ND
12	Part de la branche "Textile" dans le PIB (%)	9.2	9.2.1	INSTAT/DNPD	1,2	2,9	ND
13	Taux de croissance de la branche "Autres industries manufacturières"(%)	9.2	9.2.1	INSTAT/DNPD	-1,5	0,0	ND

L'augmentation de la valeur des exportations et des ventes des produits artisanaux de 2020 à 2021 (de 4 289 millions de FCFA à 4 751 millions de FCFA) est due à la participation à plusieurs foires et Salons artisanaux programmés et aussi à l'organisation de la 3^{ème} édition du SIAMA.

On constate aussi que le nombre d'entreprises industrielles recensées en activité a augmenté de 972 en 2020 à 991 en 2021. Cette augmentation est due à la réalisation de 19 nouveaux projets d'entreprises industrielles en 2021.

Le nombre de nouveaux emplois créés a augmenté de 30 199 en 2020 à 55 595 en 2021. Cette augmentation est due l'accès au marché du travail et au crédit bancaire pour le financement des projets des jeunes, à l'allègement des restrictions liées à la maladie à corona virus.

Il faut aussi que ces données ne concernent que les emplois formels c'est-à-dire ceux enregistrés au niveau de la Direction nationale du Travail.

3. Etat de l'exécution budgétaire

En 2021, le secteur a bénéficié d'une dotation budgétaire de 17 787 897 000 FCFA et a exécuté 14 672 387 000 FCFA, soit un taux d'exécution de 82,49%. Les départements du secteur MIC, MACIHT (AITH) et MENEFP ont réalisé respectivement un taux d'exécution de 80,97%, 60%, 99,74 de leur dotation budgétaire de 2021. Il faut noter ce montant n'inclus pas la dotation du programme administration générale de la sous composante Artisanat, Industrie Hôtelière et Tourisme, à cause du changement institutionnelle.

Les réformes institutionnelles ont conduit à des changements de dénomination des départements ministériels : MICPI devient MIC ; MAT et MC ont donné MACIHT, MEFP devient MENEFP.

Le cumul des décaissements enregistrés au 31 décembre 2021 pour l'ensemble des projets en exécution est de 114 489 millions de FCFA, avec 45 555 de millions FCFA pour le financement intérieur, soit un taux de décaissement de 65,07 % et celui du financement extérieur est de 68 934 millions de FCFA, soit un taux de décaissement de 91,29 %. Le taux d'exécution global de l'ensemble des projets/programmes du secteur estimé à 78,68%, légèrement inférieur à celui de 2020 estimé à 79,20%.

En termes de performance annuelle, au titre du financement intérieur, sur une dotation de 7,870 milliards de FCFA, le secteur a décaissé 2,540 milliards, soit un taux d'exécution 32% inférieur au taux de 2020 (61%). Cette diminution s'explique par la non-mobilisation des ressources des Projets de Construction de l'hôtel du Commerce, du Projet d'appui à l'AMAM, de la Construction DNI/CPS et du faible taux de décaissement des projets de l'artisanat (2,24%).

3.1 Ministère de l'Industrie et du Commerce

Tableau 10 : Dotations budgétaires du MIC par programme au titre de l'année 2021 (Montant en milliers de FCFA)

Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissements		Total dotation	Total exécution	Taux d'exécution en %
	Dotations	Exécutions	Dotations	Exécutions	Dotations	Exécutions			
1.032 Administration Générale	566 133	605 934	1 521 395	1 694 560	595 000	1 682 139	2 682 528	3 977 628	148.28
2.083 Conception et Coordination de la Politique sectorielle du commerce et Appui à la Gestion des Marchés	992 148	1 109 926	799 304	510 156	2 504 650	813 839	4 296 102	2 433 530	56.65
2.084 Développement du secteur industriel	516 722	263 785	1 449 465	1 218 253	876 977	535 381	2 843 164	1 989 868	69.99
2.085 Appui au développement du secteur privé	30 000	28 316	1 254 397	898 713	761 875	321 453	2 046 272	1 248 482	61.01
2.086 Promotion et développement de la microfinance	43 406	48 917	90 753	62 593	52 500	150	186 659	111 660	59.82
Total	2 148 409	2 056 487	5 115 314	4 356 724	4 791 002	3 347 957	12 054 725	9 761 167	80.97

Source : RAP MIC 2021

Le budget du secteur du Développement industriel, commerce et de la Promotion des Investissements qui est de 12 054 725 000 FCFA en 2021 est exécuté à hauteur de 9 761 167 000 FCFA, soit un taux d'exécution de 80,97% supérieur au taux de 2020 (65,42%).

Tableau 11 : Prévisions budgétaires du MIC par programme de 2022 à 2024 (Montant en milliers de FCFA)

Programmes	Budget 2021			Prévision 2022-2024		
	Personnel	Fonctionnement	Investissements	2022	2023	2024
1. Administration Générale	2 682 528	1 521 395	595 000	2 485 878	3 174 034	3 420 111
2. Conception et Coordination de la Politique sectorielle du Commerce et Appui à la Gestion des Marchés	4 296 102	799 304	2 504 650	4 372 352	4 331 833	4 806 374
3. Développement du secteur industriel	2 843 164	1 449 465	876 977	2 733 641	2 880 663	3 163 697
4. Appui au développement du secteur privé	2 046 272	1 254 397	761 875	2 214 822	2 043 262	2 388 926
5. Promotion et développement de la microfinance	186 659	90 753	52 500	190 124	192 968	205 922
Total	12 054 725	5 115 314	4 791 002	11 996 817	12 622 760	13 985 030

Source : DPPD-PAP 2021-2023

Tableau 12 : Récapitulatif de la situation financière des projets / programmes du MIC (Montant en millions de FCFA)

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2021			Taux de décaissement		
					Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total
Projets en exécution				101 794	42 864	10 190	53 054	29 070	7 072	36 142	67,82%	69,40%	68,12%
Secteur Secondaire				82 821	23 891	10 190	34 081	18 236	7 072	25 308	76,33%	69,40%	74,26%
1	2108	Programme Restructuration et Mise à Niveau des Entreprises Industrielles	2006-2022	16 854	1 914	236	2 150	1 472	197	1 669	76,91%	83,47%	77,63%
2	2241	Appui au cadre Intégré	2005-2023	26 055	17 349	8 706	26 055	14 346	6 037	20 383	82,69%	69,34%	78,23%
3	2639	Projet Opération Stratégie DVPT Secteur Agro-alimentaire	2012-2022	15 352	923	0	923	517	0	517	56,01%	-	56,01%
4	2957	Projet Appui Formalisation des Acteurs du Commerce de Détail	2016-2022	5 078	2 155	450	2 605	1 354	450	1 804	62,83%	100,00%	69,25%
5	3160	Projet d'appui à l'opérationnalisation du Prog pour le Dev à l'Exportation de la Viande du Mali (PRODEVIM)	2018-2022	1 693	650	798	1 448	416	388	804	64,00%	48,62%	55,52%
6	3161	Renforcement des Capacités de l'AMAM	2020-2022	600	600	0	600	48	0	48	8,00%	-	8,00%
7	3245	Programme d'Appui au Développement des Petites et Moyennes Entreprises (PAD/PME)	2021-2025	17 189	300	0	300	83	0	83	27,67%	-	27,67%

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2021			Taux de décaissement		
					Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total
Secteur Ressources humaines				7 364	7 364	0	7 364	4 968	0	4 968	67,46%		67,46%
8	2603	Appui à la Mise en Place des Réformes Etat/Secteur Privé	2011-2022	2 476	2 476	0	2 476	1 854	0	1 854	74,88%	-	74,88%
9	2683	Appui API-Mali	2013-2022	2 149	2 149	0	2 149	1 272	0	1 272	59,19%	-	59,19%
10	2755	Appui à la Loi d'Orientation Secteur Privé	2014-2022	1 149	1 149	0	1 149	635	0	635	55,27%	-	55,27%
11	2381	Appui à la CPS	2003-2022	1 590	1 590	0	1 590	1 207	0	1 207	75,91%	-	75,91%
Secteur Infrastructures				11 609	11 609	0	11 609	5 866	0	5 866	50,53%		50,53%
12	2619	Appui au CERFITEX	2005-2022	4 255	4 255	0	4 255	3 243	0	3 243	76,22%	-	76,22%
13	2845	Réhabilitation CEMAPI	2016-2022	1 154	1 154	0	1 154	717	0	717	62,13%	-	62,13%
14	3025	Construction /Équipement Hôtel du Commerce	2017- 2022	6 200	6 200	0	6 200	1 906	0	1 906	30,74%	-	30,74%
Projets en préparation				1 700	600	0	600	0	0	0	0		0
Secteur Infrastructures				1 700	600	0	600	0	0	0	0,00%		0,00%
15	3294	Construction/équipement DNI/CPS Industrie	2022-2024	1 700	600	0	600	0	0	0	0,00%	-	0,00%
TOTAL GÉNÉRAL				103 494	43 464	10 190	53 654	29 070	7 072	36 142	66,88%	69,40%	67,36%

Source : 22^{ème} Revue des projets/programmes MIC

Le coût total de l'ensemble des projets et programmes revus au 31 décembre 2021 s'élève à **103,494 milliards** de FCFA dont **101,794 milliards** en exécution et **1 milliard 7** en préparation. A titre de rappel, à la 21^{ème} revue, le Ministère a reçu deux noms, le premier Ministère de l'Industrie du Commerce et de la Promotion des investissements (Octobre 2020 à Mai 2021) et le Ministère de l'Industrie du Commerce (depuis Mai 2021).

Au titre de cette 22^{ème} revue, le Ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC) enregistre l'inscription d'un (01) nouveau projet. Il s'agit de la Construction du Bâtiment de la DNI/CPS du secteur Industrie, RNP 3294.

Par ailleurs, les coûts des projets et Programmes (PRMN, Projet Opérationnalisation de la stratégie de développement du secteur agroalimentaire et le PAD-PME) adoptés en conseil de ministres et ceux relatifs aux projets et programmes ayant fait l'objet de convention ou accords (UMOCI, PRODEVIM) sont maintenus contrairement aux autres projets dont le coût est actualisé en fonction des dotations annuelles dans la loi des Finances.

Financement acquis

Le financement acquis total s'élève à **53,654 milliards** de FCFA dont **43,464 milliards** de FCFA sur les ressources intérieures, soit **80,01%**.

Au niveau sectoriel, la répartition du financement acquis total se présente comme suit :

- **34,081 milliards** de F CFA pour le secteur Secondaire, soit **63,52%** du financement acquis total ;
- **12,209 milliards** de F CFA pour le secteur des Infrastructures, soit **22,76%** du financement acquis total et ;
- **7,364 milliards** de FCFA pour le secteur Ressources humaines, soit **13,72%** du financement acquis total.

Au titre de l'année 2022, le département a bénéficié d'une dotation globale de 3,960 milliards de FCFA contre 4,140 milliards de FCFA en 2021, soit une diminution de 180 millions de FCFA. Les raisons qui expliquent cette diminution s'expliquent en grande partie par la révision des dotations des projets de construction de l'hôtel du commerce et construction/équipement DNI/CPS au regard respectivement de l'arrêt des travaux et des difficultés de démarrage. Toutefois, il faut noter que certains projets ont connu une légère augmentation de leur dotation par rapport à l'année 2021.

Décaissements

Le cumul des décaissements enregistrés pour l'ensemble des projets et programmes revus au 31 décembre 2021 se chiffre à **36,142 milliards** de FCFA pour un financement global acquis de **53,654 milliards** de FCFA, soit un taux de décaissement de **67,36%**.

3.2 Analyse des taux de décaissement

L'analyse des taux de décaissement porte sur les quatorze (14) projets en exécution (ayant effectué au moins un premier décaissement sur les ressources intérieures et/ou extérieures). Le taux de décaissement global de ces projets est de **68,12%** contre **71,75%** à la revue précédente.

Cette baisse de 2 points 53 est due essentiellement au faible taux de décaissement des projets AMAM, du PAD-PME et le non-décaissement sur Projet de construction de l'hôtel du commerce dont les travaux sont arrêtés.

Le décaissement du financement intérieur des projets en exécution se chiffre à **29,070 milliards**, soit un taux de décaissement de **67,82%** tandis que celui du financement extérieur s'élève à **7,072 milliards**, soit **69,40%**.

Le taux de décaissement varie d'un projet à l'autre. Ainsi, le projet Appui au Cadre Intégré (RNP 2241) enregistre le plus fort taux de décaissement avec **78,23%** et le plus faible taux est enregistré au niveau du Projet de Renforcement des Capacités de l'AMAM (RNP 3161) avec **8,00%**. Ce projet n'a exécuté que 24% en 2021 et n'a effectué aucun décaissement sur sa dotation de 2020.

Tableau 13 : Récapitulatif de la situation financière des projets/programmes au titre de l'année 2021 du MIC (Montant en millions de FCFA)

N°	RNP	PROJET	DOTATION LF 2021	DÉCAISSEMENT 2021	TAUX D'EXECUTION	DOTATION 2022	ECART
1.	2108	Programme Restructuration et Mise à Niveau des Entreprises Industrielles	150	101	67,33	200	50
2.	2241	Appui au cadre Intégré	1 000	336	33,60	1 000	-
3.	2381	Appui à la CPS	140	82	58,57	140	-
4.	2603	Appui à la Mise en Place des Réformes Etat/Secteur Privé	150	71	47,33	170	20
5.	2619	Appui au CERFITEX	400	254	63,50	400	-
6.	2639	Projet Opération Stratégie DVPT Secteur Agro-alimentaire	100	37	37,00	200	100
7.	2683	Appui API-Mali	250	90	36,00	300	50
8.	2755	Appui à la Loi d'Orientation Secteur Privé	150	68	45,33	250	100
9.	2845	Réhabilitation CEMAPI	150	101	67,33	200	50
10.	2957	Projet Appui Formalisation des Acteurs du Commerce de Détail	300	188	62,67	300	-
11.	3025	Construction /Equipement Hôtel du Commerce	500	0	0	150	- 350
12.	3160	Projet d'appui à l'opérationnalisation du Prog pour le Dev à l'Exportation de la Viande du Mali (PRODEVIM)	100	49	49,00	100	-
13.	3161	Renforcement des Capacités de l'AMAM	200	48	24	200	-
14.	3245	Programme d'Appui au Développement des Petites et Moyennes Entreprises (PAD/PME)	150	83	55,33	150	-
15.	3294	Construction/équipement DNI/CPS Industrie	400	-	-	200	- 200
TOTAL			4 140	1 508	36,43	3 960	- 180

Source : 22^{ème} Revue des projets/programmes MIC

En termes de performance annuelle, le taux de décaissement des projets/programmes sur les ressources internes est de **36,43%** (dotation de 2021) d'un montant de **4,140 milliards FCFA** de financement acquis (inscrit dans la loi des Finances).

Le Projet de Construction de l'Hôtel de commerce dont la dotation se chiffre à 500 millions de FCFA n'a fait aucun décaissement en 2021.

Il faut noter qu'au titre du BSI 2021, le Département enregistre une inscription d'un (01) nouveau projet d'une dotation globale **600 millions** de FCFA. Il s'agit du Projet de Construction du Bâtiment de la DNI/CPS du secteur SICAEPIP.

3.2 Ministère de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie Hôtelière et du Tourisme (Composante Artisanat, Industrie Hôtelière et Tourisme)

Tableau 14 : Dotations budgétaires du MACIHT par programme au titre de l'année 2021 (Montant en milliers de FCFA)

Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux Exécution (%)
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
1.019 Administration générale ⁶	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2.050 Promotion du secteur de l'Artisanat	408 162	405 108	453 293	355 225	699 360	29 210	1 560 815	789 543	50,59
2.051. Promotion du secteur du Tourisme	180 878	180 113	257 298	217 200	0	0	438 176	397 313	90,67
Total Général							1 998 991	1 186 856	59,37

Source : MACIHT/RAP 2022

La dotation totale (révisée) des programmes du sous-secteur de l'artisanat et du tourisme du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 est de 1 998 991 000 FCFA dont 1 186 856 000 FCFA ont été exécutés, soit un taux d'exécution de 59,37%.

Tableau 15 : Prévisions budgétaires du MACIHT (composante Artisanat, Industrie Hôtelière et Tourisme) de 2022 à 2024 (Montant en milliers de FCFA)

Programmes	Budget 2021			Prévision 2022-2024		
	Personnel	Fonctionnement	Investissements	2022	2023	2024
1.019 Administration générale	-	-	-	-	-	-
2.050 Promotion du secteur de l'artisanat	408 162	453 293	1 300 000	1 841 481	2 076 615	2 282 253
2.051 Promotion du secteur du tourisme	180 878	257 298	0	484 525	527 545	555 974
Total	589 040	710 591	1 300 000	2 326 006	2 604 160	2 838 227

Source : DPPD-PAP 2021-2023

⁶ Les données du programme ADMINISTRATION générale sont prises en compte par la CPS/ CJS à cause du changement intentionnel

Tableau 16 : Récapitulatif de la situation financière des projets / programmes au titre de l'année 2021 du MACIHT (Montant en millions de FCFA)

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2021			Taux de décaissement		
					Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total
Projets en exécution				13 121	13 121	0	13 121	8 930	0	8 930	68,06%	-	68,06%
Secteur Infrastructures				13 121	13 121	0	13 121	8 930	0	8 930	68,06%	-	68,06%
1	2242	Construction Villages Artisanaux	2007-2022	8 655	8 655	0	8 655	6 590	0	6 590	76,14%	-	76,14%
2	2757	Reh/Equipement Centre de Développement de l'Artisanat Textile (CDAT)	2014-2022	2 990	2 990	0	2 990	1 707	0	1 707	57,09%	-	57,09%
3	2841	Extension/Aménagement Siège APCMM	2015-2021	1 476	1 476	0	1 476	633	0	633	42,89%	-	42,89%
TOTAL GÉNÉRAL				13 121	13 121	0	13 121	8 930	0	8 930	68,06%	-	68,06%

Source : 22^{ème} Revue des projets/programmes MACIHT

Le coût total de l'ensemble des projets et programmes revus s'élève à **13,121 milliards** de FCFA, tous en exécution et du secteur des Infrastructures (sous-secteur Bâtiments/Equipements). Comparé à la 21^{ème} revue (**12,221 milliards**), le portefeuille enregistre une augmentation de **900 millions** de FCFA. Cette augmentation s'explique en grande partie par la poursuite de trois (03) projets, tous du sous-secteur de l'Artisanat.

A titre de rappel, les coûts des projets financés essentiellement sur les ressources intérieures sont ajustés en fonction du financement acquis chaque année (dotations dans la loi des finances).

Financement acquis

Le financement acquis total s'élève à **13,121 milliards** de FCFA entièrement sur les ressources internes et est réparti sur le secteur Infrastructures. On note la poursuite des trois (03) projets du sous-secteur de l'Artisanat dont la dotation au titre de 2022 se chiffre à **900 millions** de FCFA malgré la non dotation en ressource financière du projet Extension/Aménagement du siège de l'APCMM, RNP 2841.

Décaissements

Le cumul des décaissements enregistrés pour l'ensemble des projets revus au 31/12/2021 se chiffre à **8,930 milliards** de FCFA pour un financement global acquis de **13,121 milliards** de FCFA, soit un taux de décaissement de **68,06** contre **72,83%** au titre de la 21^{ème} revue.

Analyse des taux de décaissement

L'analyse des taux de décaissement porte sur les trois (03) projets en exécution. Le taux de décaissement global de ces projets est de **68,06 %**.

Tableau 17 : Récapitulatif de la situation financière des projets/programmes au titre de l'année 2021 du MACIHT composante Artisanat, Industrie Hôtelière et Tourisme (Montant en millions de FCFA).

N°	RNP	PROJET	DOTATION LF 2021	DÉCAISSEMENT 2021	TAUX D'EXECUTION	DOTATION 2022	ECART
1	2242	Construction Villages Artisanaux	700	13	1,86	350	-350
2	2757	Reh/Equipement Centre de Développement de l'Artisanat Textile (CDAT)	550	0	0	550	0
3	2841	Extension/Aménagement Siège APCMM	50	16	32,30	0	-50
Total			1 300	29	2,24	900	-400

En termes de performance annuelle, le taux de décaissement des projets/programmes est de **2,24%** sur la dotation de 2021 d'un montant total de **1,3 milliard** de FCFA de financement acquis (inscrit dans la loi de finances au titre du BSI). Ce faible taux s'explique principalement par le fait que le projet Reh/Equipement Centre de Développement de l'Artisanat Textile (CDAT), RNP 2757 n'a effectué aucun décaissement au titre de 2021.

Il faut noter cependant qu'au titre du BSI 2022, la dotation globale a connu une baisse de **400 millions** par rapport à la dotation de 2021 suite à la clôture du Projet de construction du siège de l'APCMM et la réduction de la dotation du Projet de construction des villages artisanaux en raison du niveau peu satisfaisant de l'exécution des travaux.

3.3 Ministère de l'Entreprenariat National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

Tableau 18 : Dotations budgétaires du MENEFP par programme au titre de l'année 2021 (Montant en milliers de FCFA)

Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissements		Total dotation	Total exécution	Taux d'exécution en %
	Dotations	Exécutions	Dotations	Exécutions	Dotations	Exécutions			
1.013 Administration Générale	690 574	690 574	1 749 125	1 741 491	358 969	357 457	2 798 668	2 789 522	99,67
2.033 Amélioration du Cadre Législatif et Promotion de l'Emploi	46 761	46 761	88 356	88 352	213 193	212 706	348 310	347 819	99,86
2.034 Formation Professionnelle	166 541	166 541	33 995	33 984	386 667	386 498	587 203	587 023	99,97
Total	903 876	903 876	1 871 476	1 863 827	958 829	956 661	3 734 181	3 724 364	99,74

Source : DGB-PRED 05/2022

La dotation totale des programmes du sous-secteur de l'emploi et de la formation professionnelle en 2021 est de **3 734 181 000 FCFA**. Le département a exécuté **3 724 364 000 FCFA** soit un taux d'exécution de **99,74 %**.

Tableau 19 : Prévisions budgétaires du MENEFP de 2022 à 2024 (Montant en milliers de FCFA)

Programmes	Budget 2021			Prévision 2022-2024		
	Personnel	Fonctionnement	Investissements	2022	2023	2024
1.013 Administration Générale	682 798	2 014 326	1 138 492	4 604 557	2 892 391	3 019 814
2.033 Amélioration du Cadre Législatif et Promotion de l'Emploi	163 524	5 692 989	4 270 500	7 176 117	5 894 036	6 100 619
2.034 Formation Professionnelle	267 797	5 712 873	1 363 325	10 196 425	7 168 627	6 174 737
Total	1 114 119	13 420 188	6 772 317	21 977 099	15 955 054	15 295 170

Source : DPPD-PAP 2021-2023

Tableau 20 : Récapitulatif de la situation financière des projets/programmes du MENEFP au 31 décembre 2021 (Montant en millions de FCFA)

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2021			Taux de décaissement		
					Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total
Projets en exécution				83 082	12 920	65 325	78 245	7 555	61 862	69 417	58,47%	94,70%	88,72%
Secteur Ressources Humaines				75 434	6 272	65 325	71 597	5 237	61 862	67 099	83,49%	94,70%	93,72%
1	1927	Programme National Action-Emploi en vue de la Réduction de la Pauvreté	2003-2022	3 951	3 951	0	3 951	3 341	0	3 341	84,56%	#DIV/0!	84,56%
2	2843	Projet développement compétences et emploi des jeunes (PROCEJ)	2014-2021	32 500	1 000	31 500	32 500	976	31 218	32 194	97,60%	99,10%	99,06%
3	2844	Projet de Formation profession, Insertion, et appui à l'Entrepreneuriat des jeunes Ruraux (FIER)	2014-2022	28 150	460	23 853	24 313	457	22 858	23 315	99,35%	95,83%	95,90%
4	3037	Programme de Formation et d'Insertion Professionnelle/PFIP (MLI/ 022)	2017- 2022	10 833	861	9 972	10 833	463	7 786	8 249	53,76%	78,08%	76,15%
Secteur Infrastructures				7 648	6 648	0	6 648	2 318	0	2 318	34,87%	#DIV/0!	34,87%
5	3038	Construction Equipement Centre Formation Professionnelle au Mali	2017- 2023	3 365	3 365	0	3 365	1 451	0	1 451	43,12%	#DIV/0!	43,12%
6	3111	Ferme Ecole MOFA	2018-2022	833	833	0	833	235	0	235	28,21%	#DIV/0!	28,21%
7	3158	Construction du Siège de l'ONEF	2019-2022	1 050	1 050	0	1 050	325	0	325	30,95%	#DIV/0!	30,95%
8	3253	Construction/équipement Direct Nat de l'Emploi et de la formation Professionnelle	2021-2023	2 400	1400	0	1 400	307	0	307	21,93%	#DIV/0!	21,93%

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2021			Taux de décaissement		
					Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total
Projets en préparation				500	500	0	500	0	0	0	0,00%	#DIV/0!	0,00%
Secteur Ressources Humaines				500	500	0	500	0	0	0	0,00%	#DIV/0!	0,00%
9	3339	Contribution Insertion profess et au renforcement de la résilience des jeunes en milieu rural	2022-2024	500	500	0	500	0	0	0	0,00%	#DIV/0!	0,00%
TOTAL GÉNÉRAL				83 582	13 420	65 325	78 745	7 555	61 862	69 417	56,30%	94,70%	88,15%

Source : 22^{ème} Revue des projets/programmes MENEFP

Le coût total de l'ensemble des projets et programmes revus au 31 décembre 2021 s'élève à **83,582 Milliards** de FCFA dont **83,082 Milliards** en exécution (08 projets) et **500 Millions** de FCFA pour le seul projet en préparation (Projet n'ayant pas effectué de décaissement).

Comparé à la 21^{ème} revue (**77,34 milliards**), le portefeuille enregistre une augmentation de **6,24 milliards** de FCFA. Cette augmentation s'explique en grande partie par l'inscription d'un nouveau projet (Contribution Insertion Professionnelle et au renforcement de la résilience des jeunes en milieu rural, RNP 3339) d'une part et d'autre part par le renforcement de la dotation des Projets de : (i) la Construction du siège de l'ONEF, RNP 3158 ; (ii) la Ferme école MOFA) ; et la poursuite des autres projets excepté le PROCEJ qui est arrivé à terme en Décembre 2021.

A titre de rappel, les coûts relatifs aux projets et programmes ayant fait l'objet de convention ou accords (FIER, PROCEJ, PFIP) n'évoluent pas sauf en cas de prolongation, par contre les coûts de ceux financés essentiellement sur les ressources intérieures sont ajustés en fonction du financement acquis chaque année (dotations dans la loi des finances).

Financement acquis

Le financement acquis total s'élève à **78,745 milliards** de FCFA dont **65,325 milliards** sur les ressources extérieures, soit **82.96%**. L'augmentation du financement acquis (5,24 milliards) par rapport à la revue précédente s'explique par les dotations de 2022 du financement intérieur des projets sans contrepartie, d'une part et la rallonge budgétaire en 2021, du PFIP MLI 022, d'autre part.

Au niveau sectoriel, la répartition du financement acquis total se présente comme suit :

- **72,10 milliards** de F CFA pour le secteur Ressources Humaines, soit **91,56%** du financement acquis total ;
- **6,648 milliards** de F CFA pour le secteur des Infrastructures, soit **8,44%** du financement acquis total.

Décaissements

Le cumul des décaissements enregistrés pour l'ensemble des projets revus au 31/12/2021 se chiffre à **69,417 milliards** de FCFA pour un financement global acquis de **78,745 milliards** de FCFA, soit un taux de décaissement de **88,15 %** contre **86,91%** pour la 21^{ème} revue.

Cette augmentation de **1 point 24** est due essentiellement à la performance des Projets et Programmes sur les ressources extérieures (FIER, PFIP) qui s'acheminent vers leur clôture, respectivement 2022 et PROCEJ qui a été clôturé le 31 décembre 2021.

Analyse des taux de décaissement

Le taux de décaissement global des projets/programmes revus au 31 décembre 2021 est de **88,15%**. Quant au taux de décaissement sur les huit (08) projets en exécution (ayant effectué au moins un premier décaissement sur les ressources intérieures et/ou extérieures), il est de **88,72% contre 86,97% au titre de la 21^{ème} revue**.

Le décaissement du financement intérieur des projets en exécution se chiffre **7,555 milliards**, soit un taux de décaissement de **56,30%**, tandis que celui du financement extérieur s'élève à **61,862 milliards**, soit **94,70%**.

Le taux de décaissement varie d'un projet à l'autre. Le PROCEJ (RNP 2843) enregistre le taux de décaissement le plus élevé, soit **99,06%**, il est suivi respectivement des Projets FIER (**95,90%**) et PNA/ERP (**84,56%**) qui s'acheminent tous vers leur clôture. Le plus faible taux est enregistré au niveau des Projets de construction d'infrastructures dont leur mise en œuvre rencontre quelques difficultés. Il s'agit du projet de Construction/équipement Direct Nat de l'Emploi et de la formation Professionnelle (**21,93%**) et du Projet de Ferme Ecole MOFA (**28,21 %**).

Tableau 21 : Récapitulatif de la situation financière des projets/programmes au titre de l'année 2021 du MENEFP (Montant en millions de FCFA)

N°	RNP	PROJET	DOTATION LF 2021	DÉCAISSEMENT 2021	TAUX D'EXECUTION	DOTATION 2022	ECART
1	1927	Programme National Action-Emploi en vue de la Réduction de la Pauvreté PNA ERP	150	86	57,33	150	-
2	2843	Projet développement compétences et emploi des jeunes (PROCEJ)	150	83	55,33	-	-150
3	2844	Projet de Formation profession, Insertion, et appui à l'Entrepreneuriat des jeunes Ruraux (FIER)	70	35	50,00	120	50
4	3037	Programme de Formation et d'Insertion Professionnelle	110	75	68,18	150	40
5	3038	Construction/Equipement Centre de Formation Professionnelle au Mali	850	247	29,06	1 000	150
6	3111	Ferme école MOFA	100	61	61,00	300	200

N°	RNP	PROJET	DOTATION LF 2021	DÉCAISSEMENT 2021	TAUX D'EXECUTION	DOTATION 2022	ECART
7	3158	Construction du Siège de l'ONEF	300	109	36,33	500	200
8	3253	Construction/Equipment DNE/DNFP	700	307	43,86	700	0
9	3339	Contribution Insertion professionnelle et au renforcement de la résilience des jeunes en milieu rural	-	-		500	500
TOTAL			2 430	1 003	41,28	3 420	990

En termes de performance annuelle, le taux de décaissement des projets/programmes est de **41,28%** sur la dotation de 2021 d'un montant de **2,430 Milliards**. Comparé à la 21^{ème} revue, ce taux est en baisse (**60,28%** sur la dotation d'un montant de **1,596 Milliard** de dotation au titre de 2020).

Ce faible taux global de décaissement annuel est dû aux mauvaises performances des Projets Construction/Equipment Centres de Formation Professionnelle au Mali (**29,06%**) ; Construction Siège ONEF (**36,33%**) et Construction/équipement Direction Nationale de l'Emploi et de la formation Professionnelle (**43,86%**).

Il faut noter qu'au titre du BSI 2022, la dotation globale a connu une augmentation de **990 Millions** par rapport à la dotation de 2021 à cause de l'inscription d'un nouveau Projet (Contribution Insertion professionnelle et au renforcement de la résilience des jeunes en milieu rural, RNP 3339).

3.4 Récapitulatif de l'état d'exécution des projets/programmes du secteur

Tableau 22 : Récapitulatif de l'état d'exécution budgétaire des projets du secteur en 2021 (Montant en millions de FCFA)

N°	Ministères	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2021			Taux de décaissement		
			Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total
1	MIC	103 494	43 464	10 190	53 654	29 070	7 072	36 142	66,88%	69,40%	67,36%
2	MACIHT	13 121	13 121	0	13 121	8 930	0	8 930	68,06%	#DIV/0!	68,06%
4	MENEFP	83 582	13 420	65 325	78 745	7 555	61 862	69 417	56,30%	94,70%	88,15%
TOTAL GÉNÉRAL		200 197	70 005	75 515	145 520	45 555	68 934	114 489	65,07%	91,29%	78,68%

Le cumul des décaissements enregistrés au 31 décembre 2021 pour l'ensemble des projets en exécution est de **114 489 000 000 FCFA**, avec **45 555 000 000 FCFA** pour le financement intérieur, soit un taux de décaissement de **65,07 %** et celui du financement extérieur est de **68 934 000 000 FCFA**, soit un taux de

décaissement de **91,29 %**. Le taux d'exécution global de l'ensemble des projets/programmes du secteur estimé à **78,68 %** légèrement inférieur à celui de 2020 estimé à **79,20%**.

4. Contraintes dans la mise en œuvre des politiques et stratégies du secteur

Les principales contraintes du Secteur sont entre autres :

- Insuffisance en qualité et en nombre des ressources humaines ;
- Inadéquation de locaux pour certaines structures ;
- Non appropriation de leurs rôles et responsabilités dans le cadre de la nouvelle approche budgétaire par certains acteurs ;
- Concertation insuffisante entre l'État et le Secteur privé ;
- Lenteur dans l'exécution physique des projets de construction et d'équipement ;
- Faible accompagnement à la certification des produits ;
- Insuffisance de la communication autour des politiques publiques et stratégies nationales ;
- Faible implication des PTF et du Secteur Privé dans le financement des plans d'actions des politiques publiques et stratégies nationales ;
- Coût élevé des facteurs de production (de l'électricité, de l'eau et des matières premières) ;
- Fraude, pratiques de la concurrence déloyale la contrefaçon ;
- Difficultés d'accès au crédit bancaire ;
- Faible occupation des villages artisanaux et maisons des artisans ;
- Poids de l'informel dans le commerce intérieur ;
- Insuffisance de l'implication du secteur privé dans les activités de formation des centres de formation de professionnelles ;
- Manque de passerelle entre le secteur de la formation et l'éducation Nationale ;
- Inadéquation entre offre de formation et besoin du marché du travail.

5. Perspectives sur les trois (3) prochaines années

Dans la poursuite des efforts de la mise en œuvre des politiques et programmes du secteur, il est particulièrement attendu de 2022 à 2024, la préparation et la mise en œuvre de politiques et stratégies du secteur en matière de développement de l'industrie, du commerce, de la promotion des investissements, de développement de l'artisanat et du tourisme, de la création d'emploi, de l'Entrepreneuriat national et de la formation professionnelle.

Domaine	ANNEE		
	2022	2023	2024
Industrie			
Evaluation de la Politique de Développement Industriel	X		
Elaboration une politique d'industrialisation et de soutien au secteur privé		X	X
Valorisation de la propriété intellectuelle et l'innovation	X	X	X
Accompagnement des entreprises à la certification de leurs Systèmes/ processus de production et/ou Produits	X	X	X
Poursuite des travaux d'aménagement des zones industrielles	X	X	X
Réhabilitation de la COMATEX	X	X	X
Evaluation du Programme de restructuration et de mise à niveau des entreprises industrielles, « phase de relance » (2017-2019) et élaboration d'un nouveau Programme « Phase de Relance II 2022-2024 »	X		
Commerce			
Mise en place du Guichet Unique du commerce extérieur	X	X	
Interconnexion des systèmes informatiques de la DGCC, CET, DGD, DGI, Trésor, Banques	X	X	
Intensification de la lutte contre la fraude à l'importation et à l'exportation et la concurrence déloyale	X	X	X
Amélioration de la gestion des exonérations et des subventions en les rendant plus transparents et conformes aux règles de la concurrence	X	X	X
Suivi de l'approvisionnement du pays en produits de première nécessité	X	X	X
Poursuivre de la mise en œuvre du Projet de Formalisation des Acteurs du Commerce de détail	X		
Organisation des filières productives en développant des chaînes de valeurs bien connectées, solidaires et compétitives au plan international	X	X	X
Poursuite de la mise en œuvre du Cadre Intégré Renforcé	X	X	X
Mise en place d'un plan d'investissements pour la transformation agro-industrielle de toutes les matières premières en général et des produits agricoles du Mali en particulier		X	X
Mise en place d'une politique de consommation des produits locaux		X	X
Facilitation de l'accès au financement à l'export	X	X	X
Renforcement des capacités des acteurs à l'export	X	X	X
Investissement et Microfinance			
Organisation de la Journée de l'Entreprise Privée	X	X	X
Elaboration d'un programme de promotion de la microfinance islamique pour les SFD au Mali	X		
Amélioration du climat et de la pratique des affaires	X	X	X

Domaine	ANNEE		
	2022	2023	2024
Relecture des textes de l'API-MALI	X	X	
Poursuite de l'implantation du guichet unique dans les régions administratives du Mali	X	X	X
Mise en place du guichet unique de la Diaspora		X	X
Artisanat et Tourisme			
Elaboration et adoption des textes pour la mise en œuvre du Code communautaire de l'UEMOA	X	X	X
Mise en place des chambres de métiers et des OPA	X	X	X
Organisation et/ou participation aux manifestations de promotions artisanales	X	X	X
Organisation de la 21 ^{ème} session de l'Assemblée consulaire de l'APCMM	X		
Elaboration de la Politique nationale du tourisme et de son Plan d'action	X		
Participation du Mali aux salons internationaux du tourisme et organisation de manifestations touristiques	X	X	X
Relecture de la Loi régissant les professions d'organiseurs de voyages et de séjours, les organisations de tourisme à but non lucratif et les guides de tourisme et ses décrets d'application	X	X	
Poursuite de la construction des infrastructures d'appui à la croissance et de soutien au secteur de l'Artisanat	X	X	X
Réalisation des travaux d'entretien des sept (07) vestibules de Sekoro	X	X	X
Réalisation des signalétiques d'information sur les sites touristiques et autres édifices (régions de Kayes, Bamako, Koulikoro, Ségou, Sikasso)	X	X	X
Emploi et Formation professionnelle			
Evaluation de la Politique nationale de l'Emploi et élaboration d'un nouveau plan d'action	X		
Evaluation et Elaboration d'un nouveau programme national d'action pour l'emploi en vue de la réduction de la pauvreté		X	
Intégration dans le programme de formation scolaire et universitaire des modules incitant à l'entrepreneuriat et à l'auto emploi		X	X
Mise en place d'une bonne politique de promotion de l'emploi en milieu rural	X	X	X
Conception et mise en place des dispositifs favorisant l'insertion professionnelle des jeunes	X	X	X
Facilitation de l'accès des jeunes ruraux à des opportunités d'insertion et d'emplois attractifs et rentables dans l'agriculture et les activités économiques connexes	X	X	X
Facilitation de l'insertion des jeunes à travers les stages de qualification	X	X	X
Amélioration de l'accès et de la qualité à la formation professionnelle continue, qualifiante et par apprentissage	X	X	X
Définition et mise en œuvre d'une stratégie nationale sur l'entrepreneuriat rural		X	X
Création d'un guichet unique pour l'assistance à la promotion de l'entrepreneuriat, à l'emploi et à la formation professionnelle		X	X
Renforcement de la synergie entre les différents départements dans la promotion de l'entrepreneuriat	X	X	X

Domaine	ANNEE		
	2022	2023	2024
Rétablissement de la taxe emploi jeunes (TEJ) et de la taxe à la formation professionnelle (TFP)	x	x	

6. Recommandations

6.1 Evaluation de l'état de mise en œuvre des recommandations issues de la revue sectorielle 2020

Tableau 23 : Etat d'exécution de la mise en œuvre des recommandations de la revue sectorielle 2020.

Recommandations	Responsables	Etat d'exécution			Commentaires
		R	ER	NR	
Diligenter les dossiers de mandatement dès la notification de l'ouverture des crédits	Toutes DFM	X			
Former le personnel des cadres des projets et programmes	CPS/DRH/DFM	X			
Renforcer les capacités opérationnelles des gestionnaires de projet sur la mobilisation des ressources internes	CPS/DFM	X			Formation des responsables de structures et acteurs de mise en œuvre sur la budgétisation en mode programme.
Organiser une table ronde virtuelle des bailleurs de fonds pour la recherche de PTF potentiels en vue du financement du PRODEVIM	CE-PRODEVIM			X	
Doter les structures et certains projets/programmes en ressources humaines suffisantes	DRH		X		
Suivre au niveau du Budget la mise à disposition des ressources conformément au montant inscrit	DFM/CPS	X			
Créer un cadre de concertation entre la CPS, les DFM et les gestionnaires de projets	CPS/DFM		X		
Appuyer le refinancement des PME	DNPME/DFM	X			
Inscription de crédits requis pour solder le marché de construction de l'APCMM	DFM/APCMM	X			
Signature des avenants pour l'exécution des travaux de construction des villages artisanaux	DFM/DNA			X	
Renforcer les équipes (Entreprises) pour absorber le retard pour la Construction du siège du CDAT	CDAT			X	
Prendre les mesures en vue de déplacer la ligne haute tension de l'EDM pour l'implantation du bloc des ateliers	CDAT		X		
Signature des avenants pour la maîtrise des délais du chantier du Construction du siège du CDAT et modifier éventuellement le plan initial	CDAT			X	
Alléger la procédure de passation des marchés	DFM/UCP		X		

R : Réalisé ; ER : En cours de Réalisation ; NR : Non Réalisé

6.2 Recommandations de la revue sectorielle 2021

Malgré la situation sanitaire de la pandémie COVID 19, des résultats encourageants ont été obtenus en 2021. Cependant, sur la base des principales contraintes et des difficultés relevées lors de la mise en

œuvre des politiques et stratégies du secteur et des enseignements tirés, les recommandations ci-dessous ont été formulées.

Tableau 24 : Recommandations de la revue sectorielle 2021

N°	Recommandations	Structures responsables du suivi	Structures impliquées
1.	Renforcer les capacités opérationnelles des cadres du secteur	CPS	DRH/DFM /UGP
2.	Organiser une table ronde virtuelle des bailleurs de fonds pour la recherche de PTF potentiels en vue du financement du PRODEVIM	CE-PRODEVIM	DFM/DGB
3.	Doter les structures et certains projets/programmes en ressources humaines suffisantes	DRH du secteur	
4.	Créer un cadre de concertation entre la CPS, les DFM et les gestionnaires de projets	CPS	UCP/DFM
5.	Appuyer le refinancement des PME	DNPME	DFM/MIC
6.	Signature des avenants pour l'exécution des travaux de construction des villages artisanaux	DFM	DNA/DGMP
7.	Renforcer les équipes (Entreprises) pour absorber le retard pour la Construction du siège du CDAT	CDAT	DFM/MACIHT
8.	Prendre les mesures en vue de déplacer la ligne haute tension de l'EDM pour l'implantation du bloc des ateliers	CDAT	DFM/MACIHT
9.	Signature des avenants pour la maîtrise des délais du chantier de Construction du siège du CDAT et modifier éventuellement le plan initial	CDAT	MACIHT DGMP
10.	Sécuriser les axes intérieurs d'approvisionnement des marchés	DGCC	
11.	Mobiliser les ressources nécessaires à la mise en œuvre du plan d'action de la SNDEX	APEX	
12.	Evaluer les politiques, stratégies et programmes du secteur	Toutes structures/Projets Programmes	

Conclusion

Les revues sectorielles sont organisées par les ministères sectoriels sur la base des données relatives aux projets/programmes et aux rapports annuels de performance.

La réussite des revues sectorielles est donc fortement liée à la qualité de ces données relatives aux projets/programmes et aux rapports annuels de performance. Les résultats sont liés à leur tour à l'efficacité du système de collecte et de traitement des données mis en place pour ce qui concerne les projets/programmes et les rapports annuels de performance.

Les données concernant les revues sectorielles portent d'une part sur l'analyse rétrospective et d'autre part sur les perspectives.

Le secteur Industrie, Commerce, Artisanat, Emploi et Promotion de l'Investissement Privé compte en 2021, vingt-sept (27) projets/programmes dont vingt-cinq (25) en exécution et trois (03) en préparation, pour un coût total de **2 197 000 000 000 FCFA** (**103 494 000 000 FCFA** du MIC, **13 221 000 000 FCFA** du MACIHT (AIHT) et **83 582 346 000 000 FCFA** du MENEFP).

Le financement total acquis est de **145 520 000 000 FCFA**, soit **72,69%** du coût global des projets. Le financement intérieur acquis s'élève à **70 005 000 000 FCFA** soit **48,11%** du financement total acquis, celui de l'extérieur est de **75 515 000 000 FCFA** soit **51,89%** du financement total acquis.

Le cumul des décaissements enregistrés au 31 décembre 2021 pour l'ensemble des projets en exécution est de **114 489 000 000 FCFA**, avec **45 555 000 000 FCFA** pour le financement intérieur, soit un taux de décaissement de **65,07 %** et **68 934 000 000 FCFA** pour le financement extérieur, soit un taux de décaissement de **91,29 %**. Le taux d'exécution global de l'ensemble des projets/programmes du secteur est de **78,68%** en 2021 contre **79,20%** au titre de l'année 2020.

En termes de performance annuelle des projets/programmes, au titre du financement intérieur, sur une dotation de **7 870** millions de FCFA, le secteur a décaissé **2 540** millions FCFA, soit **32,28%**.

En 2021, le secteur a bénéficié d'une dotation budgétaire de l'ensemble des programmes d'un montant de **17 787 897 000 FCFA** et a exécuté un montant de **14 672 387 000 FCFA**, soit un taux d'exécution de **82,49%**. Tous les départements du secteur ont réalisé plus de **60%** de leur dotation budgétaire au titre de l'année de l'année 2021.